

L'Alcoolisme et l'individu

152-153

HN
31

F34
V.152-53

1926

AUX JEUNES GENS

Saint-Vallier, 15 juillet 1926

Qui donc a dit: « Gagner la jeunesse, c'est se rendre maître de l'avenir » ?

S'il faut en juger par l'empressement avec lequel on sollicite, de toute part, l'adhésion de la génération montante, la justesse de cet aphorisme est partout reconnue. Pouvoirs religieux et civils, forces politiques et économiques, organisations sociales ou nationales se disputent la jeunesse. Il n'est pas un seul groupe qui n'ambitionne de multiplier dans nos rangs le nombre de ses adeptes.

Jeunes gens, nous devons faire un choix entre les diverses puissances qui recherchent notre appui ou réclament notre concours. Notre titre de catholiques nous oblige à épouser d'abord et avant tout les causes chères à l'Église. Par elle nous obtiendrons le salut éternel; offrons-lui donc les ressources de notre âge.

Et que désire de nous cette bonne Mère? Le Souverain Pontife « dont la parole, incisive comme le glaive, et brillante comme le diamant, dirime toutes les querelles et illumine toutes les controverses »¹, le Docteur suprême, dis-je, a mission de nous exprimer les volontés de l'Église. Or, les derniers Papes ont recommandé avec une particulière instance la lutte contre l'alcool. « Parmi les œuvres sociales, a dit Pie X, il n'en est pas de plus urgente que celle de l'antialcoolisme. » Et Pie XI glorieusement régnant, dans une lettre à la Croix Blanche, exprimait dernièrement le vœu de voir cette lutte « placée aux premiers rangs des œuvres catholiques ».

1. Mgr PÂQUET, *Droit public de l'Église*. Vol. I, p. 24.

Notre tâche est donc bien indiquée: la cause de la tempérance doit prendre place dans le champ de notre apostolat.

Mais l'action naît de la conviction; la conviction se nourrit de science; la science s'acquiert par l'étude. Le dévouement le plus désintéressé, l'enthousiasme le plus délirant s'éteignent vite, en effet, s'ils ne s'alimentent de fortes connaissances. Stériles seront nos efforts, vain sera notre concours dans cette lutte contre l'intempérance, si nous ne pouvons apprécier les dangers de l'alcoolisme.

Quoiqu'on en ait dit, ces vérités fondamentales n'échappent pas toujours à l'attention des jeunes. Aussi bien, le jour même où la mort déposait dans la tombe l'un des plus fervents apôtres de la tempérance, Mgr P.-E. Roy, le cercle Loyola de l'A. C. J. C.¹ annonçait officiellement un concours sur « L'alcoolisme et l'individu ». Fournir à la jeunesse une documentation abondante et facile d'accès, tel était le but de cette initiative, qui trahissait la sage et féconde direction d'un dévoué Jésuite.

« L'alcoolisme et l'individu! » Sujet bien susceptible de fasciner un étudiant en médecine, désireux d'approfondir le plus possible ces questions médico-sociales... Le travail exécuté, on veut bien le publier!... On désire, sans doute, encourager l'auteur, dont le seul mérite est d'avoir compilé contre le fléau alcoolique les jugements portés par les meilleurs maîtres de la science.

Jeunes gens, par la voix de ses prêtres, de ses évêques, de son Chef visible, l'Église nous invite à combattre l'alcoolisme; la religion nous prodigue ses précieux encouragements auxquels la science fournit ses armes puissantes; méritons les uns en acceptant les autres. Avec courage rejoignons la phalange déjà nombreuse des apôtres de la tempérance.

Louis-Philippe ROY, E. E. M.

du Comité régional québécois

de l'A. C. J. C.

1. *Voix de la Jeunesse*, 13 février 1926.

PRÉLIMINAIRES

« L'alcoolisme et l'individu, au point de vue a) physique, b) intellectuel, c) moral. » Tels sont les termes mêmes dans lesquels le sujet nous est proposé. ¹

Une difficulté sérieuse dès le début se présente: Qu'est-ce que l'alcoolisme ?

Vingt définitions nous sont offertes.

La science dit: « C'est l'empoisonnement de l'organisme humain par l'alcool. » ²

La philosophie reprend: « C'est l'habitude de boire fréquemment des liqueurs alcooliques, même sans s'enivrer, habitude qui engendre un désir presque invincible de boire et qui affaiblit l'organisme corporel infecté du venin alcoolique. » ³

Et la science de répliquer: « C'est l'empoisonnement lent mais permanent de l'organisme, produit par l'usage habituel, quotidien, d'une quantité relativement faible d'alcool. » ⁴

Ces définitions, toutes excellentes, nous facilitent la tâche d'en créer une autre mieux adaptée au plan qu'on a bien voulu nous tracer. L'alcoolisme, dirons-nous, c'est l'habitude de boire fréquemment des liqueurs alcooliques, même sans s'enivrer, habitude qui affaiblit l'organisme corporel, obscurcit la vision de l'intelligence, détend les ressorts de la volonté dans la mesure où l'on satisfait son désir de boire.

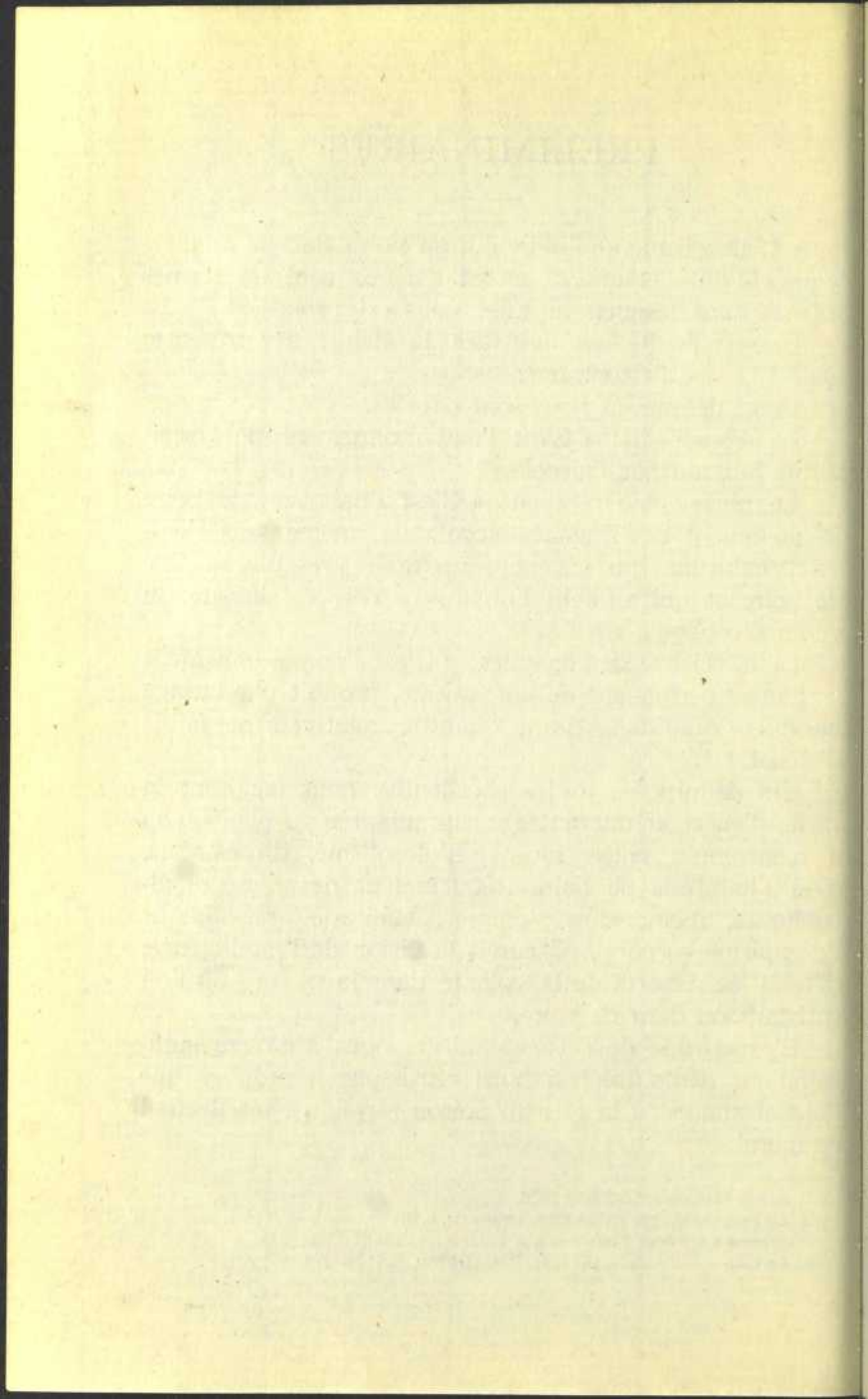
L'exactitude de cette définition nous semblera suffisamment démontrée, si nous réussissons à prouver que l'alcoolisme est à la fois un poison physique, intellectuel et moral.

1. *Action Catholique*, 13 février 1926.

2. *La Tempérance*, par l'abbé G. SAUVAGEAU, p. 4.

3. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 173.

4. *La Lutte antialcoolique*, par le R. P. C. DOYON, O. P., p. 172.



PREMIÈRE PARTIE

L'Alcoolisme — Poison physique

DANS cette première partie, nous voudrions tout d'abord établir scientifiquement que l'alcool est un poison. Nous nous demanderons ensuite où et quand l'on peut rencontrer ce poison. Ceci nous conduira à l'étude des sirops calmants. Nous terminerons par une chasse aux préjugés.

A. — L'ALCOOL EST UN POISON

1° Qu'est-ce qu'un poison ?

Tout est poison. Rien n'est poison!

Nous ne pouvons contester la justesse de cet aphorisme médical. Rien n'est plus relatif en effet que la toxicité d'une substance. Aussi, pour ne pas s'égarer dans des dissertations souvent nuageuses, les savants ont adopté du mot poison, une définition qui puisse leur servir de fil d'Ariane. Sans prétendre à une exactitude absolue, cette définition semble présenter des garanties suffisantes. Le Dr Triboulet l'énonce ainsi: « Un poison est un corps qui, en raison de sa composition chimique, trouble et rend impossible le fonctionnement normal de nos organes vitaux. »¹

Comme on le voit, pour qu'une substance soit dite poison, point n'est besoin qu'elle donne la mort au moment de son absorption; il suffit qu'elle « trouble et rende impossible le fonctionnement normal de l'organisme ».

1. *Traité de l'alcoolisme*, par TRIBOULET, p. 83 (éd. 1905).

La chimie et la clinique nous montreront l'alcool accomplissant cette œuvre néfaste.

2° Preuve chimique

Dans son *Traité élémentaire de chimie*, l'abbé Vachon déclare: « L'alcool, quelque dilué qu'il soit, est encore un poison, car l'alcool ne perd pas ses propriétés par la dilution. Dans une boisson alcoolique diluée, les molécules d'alcool sont distancées les unes des autres; il y en a moins qui viennent en contact avec les organes: l'empoisonnement se fait plus lentement et c'est tout. » Et l'auteur ajoute cette remarque très importante: « Une petite goutte d'alcool suffit pour tuer une cellule humaine. »¹

Évidemment, la science ne peut tabler sur une aussi faible destruction pour apprécier la plus ou moins grande toxicité d'une substance. Voilà pourquoi les chimistes établissent conventionnellement cette toxicité sur une base beaucoup plus rationnelle. Après des expériences faites avec un ensemble de précautions qui les mettent à l'abri de toute critique raisonnable, ils disent: « Sera considérée comme dose toxique d'un corps, la quantité de ce corps, qui, entièrement contenue à un moment donné, dans le sang d'un animal, tuera fatalement 1 kilogramme (2 et $\frac{1}{5}$ livres) de matière vivante. »

Quelle quantité d'alcool faut-il donc pour tuer 2 et $\frac{1}{5}$ livres de matière vivante?

Les mêmes expérimentateurs répondent: « Le quart d'une once d'alcool pur éthylique (qui est la partie principale de toutes les boissons enivrantes) suffit pour produire ce résultat. »²

Vous désirez plus de précisions, plus de détails pratiques? Un homme de 143 livres, qui boirait rapidement

1. *Traité élémentaire de chimie*, par l'abbé A. VACHON, p. 227.

2. Détails puisés dans *la Tempérance*, par l'abbé G. SAUVAGEAU, pp. 11-13-14.

une chopine d'alcool à 100 degrés, ou bien une pinte de cognac, de brandy, de rhum ou de toute autre liqueur titrée de 50 degrés, cet homme, dis-je, serait frappé d'une intoxication foudroyante.

Voilà l'empoisonnement aigu.

3° Preuve clinique

Absorbé à doses plus faibles, l'alcool empoisonne moins rapidement, mais très sûrement quand même.

Une petite excursion dans les manuels médicaux nous démontrera qu'il n'est point d'organe que ne vienne troubler cette liqueur dévastatrice. L'estomac, le foie, le rein, le cœur, le poumon, le cerveau, toute la machine humaine enfin subit sa néfaste influence. Entrer ici dans les détails serait fastidieux et déplacé. On nous permettra, cependant, de feuilleter à la course un précis de pathologie, faute de ne pouvoir faire une visite clinique dans une salle d'hôpital.

L'alcool entre en effet dans l'étiologie de la plupart des maladies stomacales, *v. g.* dyspepsies, dilatation, ulcère, cancer...

Sa nocivité pour le foie est plus grande encore. La cirrhose alcoolique lui doit son nom, alors qu'il intervient comme cause secondaire dans la calculose biliaire dont la « jaunisse » n'est parfois qu'un symptôme.

Introduit dans le sang, ce poison le vicie, l'affaiblit et détériore les globules rouges. Sous son passage trop souvent répété, les artères et les veines perdent leur élasticité, se remplissent de chaux, deviennent dures, cassantes, se déforment, en un mot contractent cette maladie quasi incurable qu'on appelle l'artério-sclérose.

Le cœur paie à sa majesté l'alcool un lourd tribut, que l'on doit tour à tour appeler: rétrécissement valvulaire, insuffisance mitrale, endocardite, myocardite, asystolie, etc., etc.

Le rein n'échappe pas davantage aux atteintes de ce tyran. Son emprise s'étend même aux centres nerveux et nous verrons dans la seconde partie quels ravages il y cause. Pour l'instant, déplorons ses désastres dans l'appareil respiratoire.

Personne n'ignore l'action irritante du gin et du whisky sur le larynx et les bronches. La congestion pulmonaire, l'inflammation du poumon sont maladies communes chez l'alcoolique. « Sur 1,000 malades de pneumonie qu'a reçus, en 1904, l'hôpital Bellevue, de New-York, on a relevé 667 cas d'alcoolisme, qui ont donné une mortalité de 50%... »¹ Par ailleurs le monde médical admet aujourd'hui la justesse de ce mot de Landouzy: « L'alcool fait le lit de la tuberculose. » Au congrès international de tempérance, Hérard déclarait à ses savants confrères « qu'on ne ferait rien d'efficace contre la tuberculose tant qu'on n'aurait pas refréné l'alcoolisme ». ¹ Au congrès de Londres, en 1902, Brouardel proclamait dans son rapport que « les deux tiers des cas de tuberculose sont dus à l'alcool. »² « C'est dans les pays les plus alcoolisés, disent les docteurs Landouzy et Brouardel, que la tuberculose atteint le chiffre le plus élevé; elle diminue dans les pays où s'abaisse le taux de la consommation de l'alcool. »³

Voilà, *grosso modo*, l'influence de l'alcool sur l'organisme. Veut-on savoir combien l'alcoolisme fait, en moyenne, de victimes par année? Malti Helenius, dans une thèse de doctorat en philosophie soutenue à l'Université de Copenhague, en 1902, a estimé que, dans les trente dernières années, 7,500,000 personnes sont mortes,

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 134.

2. *Lutte antialcoolique*, pp. 125-126.

3. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 612.

en Europe, d'alcoolisme. Pour la seule année 1902, il mourait :

En Angleterre.....	40,000
Belgique et Hollande.....	20,000
Russie.....	100,000
France.....	40,000
Allemagne.....	40,000
Pays scandinaves et Suisse.....	20,000
Total.....	260,000 ¹

Ces statistiques prouvent-elles avec assez d'éloquence que l'alcool est un poison physique ?

B. — POISON EN TOUT ET TOUJOURS

L'abus des boissons fortes produit nécessairement ces perturbations organiques; mais dans les liqueurs au tirage moins élevé, l'alcool exerce-t-il réellement une mauvaise influence ? A cette question, je réponds avec 69 médecins du Finistère: « L'alcool, sous toutes ses formes, est un poison. »

Passons en revue, si vous le voulez bien, le triste régiment de ces formes diverses.²

1° La bière

A tout seigneur, tout honneur! Nous devrions commencer par la bière, mais nous y reviendrons à la fin de la seconde partie de cette étude.

2° Le cidre

Un mot seulement. C'est une boisson alcoolique obtenue par la fermentation du jus sucré extrait de la pomme. Il contient 2 à 6% d'alcool; il est donc toxique.

1. *Lutte antialcoolique*, pp. 204-205.

2. On trouvera le détail de ces analyses chimiques dans *Premier Congrès de Tempérance*, p. 566 et suivantes.

3° Le brandy

Cette liqueur jouit d'une vogue exceptionnelle. On lui attribue des vertus thérapeutiques extraordinaires. Pour nos gens, le cognac constitue un remède héroïque contre tous les maux. Retenons donc que c'est un vin distillé renfermant 50% d'alcool. Poison! Poison!

4° Le gin

Provient du seigle, du blé, de l'orge, de l'avoine. Noble origine, il faut en convenir, mais il donne facilement la mort; car on le falsifie en ajoutant de l'eau, de l'alun, du carbonate de potassium, du sucre de plomb, de l'acide sulfurique, du poivre, du sucre, du sulfate de zinc, de l'acacia, du laurier-cerise, des graines de paradis, des graines de coréandre, et beaucoup de ces substances sont de véritables poisons. La réclame le présente sous l'emblème d'un cœur et le consacre lait des vieillards. La vérité le montrerait sous une tête de mort et le dénoncerait comme le poison de quiconque en absorbe.

5° Le rhum

Voici son frère en falsification. On le sophistique en l'additionnant d'eau et on lui rend sa force primitive en lui incorporant certaines substances plus ou moins nocives, comme la cayenne. Titre: 50% d'alcool.

6° Le whisky

On peut dire du whisky, qu'il a une épouse, dame *bagosse*, et de nombreux enfants: *straight whisky*, *scotch whisky*, *irish whisky*, *rye whisky*. Ils contiennent tous une forte dose de fusel, substance nocive.

L'analyse de la *bagosse* particulièrement révèle la présence d'aldehydes, de fusel, d'acides gras, d'éther, de furfurol, de pyridine, toutes substances constituant d'énergiques poisons. Qu'on se rappelle le drame, encore

récent, de Lévis, où quatre personnes sont mortes pour avoir absorbé une quantité relativement faible de cette liqueur.

7° Le vin

On l'appelle, à juste titre, le roi des boissons fermentées. « Extrait du raisin frais, dit l'abbé Ract,¹ le vin est une boisson essentiellement hygiénique, et comme un complément de notre alimentation. Pris à dose modérée, il détermine une stimulation générale, qui se traduit par l'accélération de la circulation, un sentiment de force et d'activité musculaire, il précipite la digestion. »

C'est sans doute la promesse de ce vin pur qui constituait avec celle de l'huile et du blé la grande bénédiction des patriarches à leurs fils. « Mon fils, dit Isaac à Jacob, que Dieu te donne en abondance le froment et le vin! »² « Le vin et le froment sont les présents sacrés que les fils de Lévi offriront à Jéhovah! »³

Ces considérations ne sont donc pas pour nous rendre repoussant ce grand personnage. Mais il demeure cependant d'une pureté facilement altérable et souventes fois on abuse de ses charmes douxereux. Voilà pourquoi, à côté des paroles élogieuses que nous venons d'entendre, je trouve dans les Livres sacrés: « Ce poison qu'est le vin est tellement périlleux qu'il ne faut même pas le regarder quand il étincelle de pourpre et d'ambre dans le verre. »⁴ « Le vin, observe également saint Cyrille, est un miel à la bouche, mais un fiel plein de poison pour la tête; il flatte le palais, il brûle les entrailles; il fume dans la tête, émousse les sens, confond la vigueur, détruit l'imagination, enlève l'esprit, couvre la vue, lie la langue

1. *Alcoolisme et décadence*, par l'abbé RACT.

2. *Genèse*, xxvii, 28.

3. *Esd.*, x, 39.

4. *Proverbes*, xxiii, 31.

et la déshonore, agite les mains, enflamme la poitrine, altère la pureté du sang, dérègle la marche, ravage tout le corps, tellement que des pieds à la tête, il n'y a rien de sain. »¹

Que penser du vin après ces témoignages apparemment contradictoires et que nous pourrions multiplier ?

Apparemment contradictoires, ai-je dit; car il y a vin et vin. Il y a le vin non fermenté et le vin fermenté.

Le premier ne contient pas d'alcool et doit être bu au sortir du pressoir. Son usage est d'autant plus recommandable qu'il constitue une boisson très naturelle. N'ayant subi aucune altération, ce jus n'a rien perdu des principes nutritifs que Dieu a mis dans le raisin. Nous avons de bonnes raisons de penser que Notre-Seigneur donna aux convives de Cana cette liqueur non enivrante.²

Par la fermentation, ce jus de raisin perd ses qualités nutritives et acquiert une propriété enivrante due à l'alcool qui s'y développe.

Est-ce à dire que tout usage de ce dernier vin soit illicite et condamnable? Loin de nous cette pensée; nous voulons simplement faire quelques brèves observations.

Le vin ne saurait être recommandé comme breuvage usuel. Pourquoi? Parce qu'il est d'un usage jamais nécessaire et souvent dangereux.

a) *Usage non nécessaire.* — Le vin n'est pas nécessaire! La science l'affirme et la pratique de l'abstinence totale le confirme. Inutile d'insister longuement; deux brefs témoignages suffiront. « Entre vins, bières et boissons fortes, déclare le Dr Triboulet, il n'y a qu'une différence de plus ou moins nuisibles; il n'y a pas de boissons alcooliques hygiéniques. » Le professeur Étienne

1. *Lutte antialcoolique*, p. 30.

2. Voir: *La Sainte Abstinence*, par Mgr J.-A. SAVOY, p. 193.

Martin est plus catégorique encore. « Le vin, prétend-il, n'est pas nécessaire. C'est un luxe dont l'abus est dangereux. »

b) *Usage souvent dangereux.* — L'usage, même modéré, du vin, est souvent dangereux. L'Église et la médecine l'ont constaté.

« Un grand nombre de personnes, dit le *Catéchisme* du Concile de Trente, ne peuvent souffrir ni l'odeur ni le goût du vin. C'est donc avec beaucoup de sagesse que l'Église a voulu que les fidèles communiassent seulement sous les espèces du pain. Autrement il serait arrivé que ce qu'on donnait pour le salut de l'âme, aurait été contraire à la santé du corps. »¹ Parmi les personnes pour qui cette boisson est nuisible, le Dr Castilla signale les suivantes: « Tempérament sanguin très prononcé; pléthore habituelle; irritabilité extrême du système nerveux; prédisposition aux congestions cérébrales; certaines affections du foie et de l'estomac. »²

c) *Fléau national.* — Et si l'usage du vin est tant soi peu immodéré, il devient un fléau national.

Hélas! la France illustre bien cette dernière affirmation, car elle s'alcoolise par le vin. Le Dr Lepine, doyen de la faculté de Lyon, ne vient-il pas de dénoncer à l'Académie de Médecine, l'alcoolisme du vin?³ Le professeur Martin, que nous citons plus haut, n'a-t-il pas écrit, pendant la guerre, soit en 1917: « 90% des malades ou blessés que j'ai soignés depuis quelques mois sont alcooliques de vin. »

d) *Contrepoison de l'alcool.* — Comment soutenir ensuite que le vin est le contrepoison de l'alcool? J'admets avec Debove « que, peut-être localement, sur l'estomac par exemple, son action soit moins néfaste, mais sur

1. *De Communionne.*

2. *Une visite au cimetière de Fribourg*, p. 28.

3. Voir: *La Croix d'Or*, février 1926.

l'économie en général elle est aussi toxique que celle des alcools concentrés, étant donné surtout les grandes quantités de vin que beaucoup d'individus absorbent quotidiennement... »

e) *Dose physiologique.* — Et quelle quantité de vin peut-on absorber impunément chaque jour? Cela dépend de nombreux facteurs. Un adulte normal pourrait, croyons-nous, boire deux ou trois petits verres à chaque repas, sans altérer sa santé. D'autre part, celui qui consommerait trois litres et plus par jour s'alcooliserait en fort peu de temps (DEBOVE).

* * *

Resterait à examiner un certain nombre de produits présentés au public sous une étiquette religieuse. Ils n'ont rien de religieux et ne sont le plus souvent que la marchandise de très profanes négociants. Indiquons la Trappistine, la Visitandine, la Capucine, la Bénédictine, la Lerisine, la Chartreuse, l'eau de Mélisses des Carmes. On nous pardonnera de négliger ces pseudo-couventines pour dénoncer, comme ils le méritent, les véritables infanticides que sont les sirops calmants.

C. — LES SIROPS CALMANTS

Voyez cette jeune mère qui berce son nouveau-né. Le contemplant avec amour, elle se demande ce qu'il sera; elle rêve à l'avenir et lui chante la romance de Nettement:

En attendant, sur mes genoux,
O mon bel ange, endormez-vous!

Mais voilà que tout à coup, l'enfant pleure... et demande son Castoria, son sirop d'anis, son calmant

du Dr Coderre! Vite, donnons-lui ses « gouttes » pour le calmer. Le calmer! telle semble être l'unique préoccupation de la maman, et sans rechercher la cause de ses cris, elle fait ingérer à son bébé une dose de poison. Calmé, comment ne le serait-il pas, puisqu'il est ivre ou demi-mort?

Tueurs d'enfants ces sirops, car ils contiennent de l'opium, de la morphine et de l'alcool. Le sirop d'anis Gauvin contient 6% d'alcool et $\frac{1}{2}$ grain d'acétate de morphine; d'autres renferment en plus de l'opium. Or, d'après le Dr W. Vintchinson, « dangereux pour l'adulte, l'opium l'est doublement pour l'enfant ». Et le savant Cauby dans ses 160 consultations ajoutait: « L'opium endort l'enfant, le constipe, ferme son rein et entrave l'élimination des toxines. » Quant à l'alcool, vous connaissez ses vertus et vous admettez volontiers avec le Dr Triboulet: « C'est un crime que de donner, sous quelque couleur que ce soit, de l'alcool aux enfants. »¹

Un moraliste a dit: « On n'arrose pas les fleurs avec de l'alcool » et quelle fleur plus précieuse pour le parterre familial que l'enfant...

...avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire...

(Victor HUGO)

Hélas! certaines mères aiment mieux voir dormir et mourir ce cher petit être que de l'entendre brailler et... vivre. Redisons-le bien haut avec le Dr Dubé: « Ces sirops dormitifs sont un scandale et une disgrâce à l'intelligence, à l'amour maternel et à la civilisation; ils ont tué plus d'enfants que cent Hérode. »²

1. *Lutte antialcoolique*, p. 63.

2. *Les Tueurs d'enfants*, p. 17.

Et quand ils ne les auraient pas tués, il leur suffirait de les avoir alcoolisés. « En usant de ces sirops, dit le Dr Pageau, si vous ne tuez pas votre enfant, vous en ferez au moins un malade et un délabré. S'il survit, il n'en gardera pas moins la tendance, comme un stigmate acquis dans son organisme, pour l'alcool. Latente au cerveau, comme elle l'est chez l'héréditaire, elle ne demandera qu'à se développer et voilà comment se préparent les victimes de la servitude et de l'abjection de l'ivrognerie. »¹ Ce qui faisait dire à un célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal: « Si les femmes savaient la vérité sur les causes qui font les ivrognes, combien de maux et d'affreuses misères seraient évités! Le fléau de l'alcoolisme se propage avec une grande rapidité en notre pays non seulement par l'hérédité, l'atavisme, mais encore par l'alcoolisation lente mais sûre de l'enfant, et cela, dès le berceau, grâce à ce que j'appellerai le crime d'ignorance d'une foule de mères. »¹

D. — LES PRÉJUGÉS

Avant de clore cette première partie, il nous faut faire une chasse aux préjugés.

1° L'alcool est un aliment!

Est-ce là un véritable préjugé ou bien l'expression d'une vérité scientifique? La question a donné lieu à de nombreuses et savantes controverses. Soyons éclectiques et disons que l'alcool est théoriquement un aliment, mais un aliment jamais nécessaire, et toujours dangereux.

a) *Aliment « théorique »*. — Qu'est-ce qu'un aliment?

« C'est une substance susceptible de s'absorber, avec ou sans transformation chimique, pour servir d'une part

1. *Lutte antialcoolique*, p. 11-12.

à la constitution des tissus et pour fournir d'autre part l'énergie nécessaire à la vie, au mouvement de l'organisme. »¹

L'alcool, pénétrant dans le corps humain, *a*) apporte-t-il les matières destinées à édifier ou à reconstituer les tissus? *b*) fournit-il l'énergie qu'ils vont dépenser pour vivre et travailler?

Sur ces deux points... d'interrogation les savants se sont livrés des combats... homériques. Tous admettent bien que l'alcool ingéré passe en nature dans le sang; mais que devient-il ensuite?

Trois théories sont en présence.

La théorie de Liebig, d'après laquelle l'alcool est complètement oxydé dans l'organisme... donc producteur d'énergie.

La théorie de Lallemand, Perrin et Duroy, d'après laquelle l'alcool ne subit aucune transformation appréciable et s'élimine en nature par les divers émonctoires... donc aucune valeur alimentaire.

Enfin une troisième théorie d'après laquelle l'alcool serait complètement oxydé quand il traverserait l'organisme en petite quantité, partiellement oxydé quand la quantité ingérée serait plus considérable... donc producteur d'énergie dans une certaine mesure.²

Où est la vérité dans tout cela?

Par des expériences qu'il serait fastidieux d'exposer ici, Atwater et Benedict démontrèrent, de façon péremptoire, que l'alcool peut s'oxyder (jusqu'à un certain point) et servir ainsi de combustible à la machine humaine. Donc, cette substance peut être considérée expérimentalement, théoriquement comme un aliment.

Cette opinion est bien celle de notre cher professeur, M. le Dr Rousseau, doyen de la faculté de Médecine à

1. *Pathologie générale*, par P. COURMONT, p. 518.

2. Voir: *Précis de thérapeutique*, par RICHARD, p. 619.

l'Université Laval: « Contrairement à ce que l'on se plaît à affirmer parfois, je tiens que l'alcool est un aliment. Comment... refuser cette qualité à une substance qui... est largement utilisée pour la production de la chaleur et du travail musculaire? »

Voilà qui est clair. Mais... le savant clinicien d'ajouter: « Il y a des aliments plus ou moins nocifs, je pourrais presque dire qu'il y en a de bons et de mauvais. Et vraiment je ne me sens pas tant d'inclination pour l'alcool que j'aie jusqu'à le défendre d'être un « mauvais aliment ». Il appartient bien à cette classe des hydrocarbonés qui représentent notre meilleure source de chaleur et d'énergie. Mais il existe plusieurs variétés de ce groupe; ce qui fait qu'il n'est « nullement indispensable, ni même spécialement utile... »¹

b) *Jamais nécessaire.* — Vous avez bien lu « nullement indispensable, ni même spécialement utile ». Ne pouvons-nous pas déjà conclure que l'alcool est un aliment nullement nécessaire. Écoutons néanmoins un autre savant dont la réputation est célèbre dans les deux mondes, le Dr Triboulet, auteur d'un traité fameux sur l'alcoolisme.

« Une ration d'entretien, dit-il, ne comporte dans aucun cas l'adjonction d'une boisson à base d'alcool. Nous ajoutons qu'elle ne doit comporter aucun excitant, thé ou café purs, par exemple. Toute dose d'alcool, à titre de supplément momentané à ceux qui se livrent à des travaux physiques, n'est qu'un luxe dangereux, l'alcool n'est pas une nécessité. »²

Comment le serait-il? Les propriétés alimentaires qu'il possède nous les pouvons trouver dans des substances hydrocarbonées beaucoup moins dangereuses, voire même absolument inoffensives.

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 132.

2. *Traité de l'alcoolisme*, par TRIBOULET, MATHIEU, MIGNOT,

Si concluantes qu'elles soient en effet, les expériences d'Atwater n'autorisent nullement à considérer l'alcool comme une substance alimentaire au même titre que la graisse, le sucre, l'amidon. Ces expériences ne portent que sur une durée de trois ou quatre jours, et c'est trop peu lorsqu'il s'agit de résoudre une question d'alimentation. On mange tous les jours; que deviendrait un sujet nourri tous les jours d'alcool? Les expériences d'Atwater ne le disent pas alors que la clinique nous l'a appris depuis longtemps.

c) *Toujours dangereux.* — Et que nous apprend-elle donc la clinique? — L'alcool est un aliment dangereux.

Quand il s'agit d'autres aliments, certaines sensations nous avertissent que nous en avons suffisamment ingéré. Une sensation de plénitude nous met en garde contre l'indigestion. Une sensation de satiété nous protège contre un gavage désordonné de sucre, de graisse, etc. Contre les excès de l'alcool qui conduisent à l'ivresse, l'instinct ne nous défend plus.

Que reste-t-il pour nous signaler ce danger? Parfois une expérience chèrement acquise... et très vite oubliée; puis notre faible raison trop ignorante de notre fragilité et souvent elle-même bien chancelante. Au reste « les données de la science ne permettent pas de déterminer exactement quelle est la dose d'alcool, isolément inoffensive, dont la répétition indéfinie ne saurait jamais entraîner à la longue de graves accidents. »¹

Et si cette dose encore inconnue, mais assurément très faible,² est dépassée, qu'arrivera-t-il? L'excédent ne sera pas brûlé et devra nécessairement agir comme poison. La thérapeutique nous en avertit: « L'aliment redevient poison et la machine humaine s'use, se dété-

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 132.

2. Nous avons vu au chapitre premier que cette dose est approximativement connue, pp. 4 et 5.

riore, se détraque, comme s'userait, se détériorerait, se détraquerait un moteur qu'on alimenterait avec un combustible pour lequel il n'est pas fait. »¹

* * *

Donc, l'alcool peut être considéré théoriquement, expérimentalement, calorifiquement, comme un aliment; son emploi n'est jamais nécessaire et toujours dangereux. Incapable de remplacer d'une manière permanente les hydro-carbonés dans l'alimentation journalière de l'homme l'alcool ne mérite même pas le titre d'aliment au sens banal et ordinaire du mot.

« D'ailleurs, dit Paul Courmont, quand bien même l'alcool serait un véritable aliment, les expériences de laboratoires ne peuvent prévaloir contre l'observation médicale qui prouve que c'est un poison. Il importe peu que la machine marche aussi vite avec de l'alcool si ses rouages sont rapidement détériorés. Par conséquent l'alcool est un aliment médiocre et un poison dangereux. »²

2° L'alcool est un apéritif!

L'alcool est un apéritif? Peut-être! mais un apéritif d'autant plus dangereux que l'alcool ainsi ingéré arrive dans un estomac vide et n'est nullement neutralisé par la présence d'aliments ou d'autres boissons. « Il est reconnu qu'un verre d'alcool, pris avant le repas, cause des ravages beaucoup plus considérables que le pousse-café, que dégustent avec tant de satisfaction les bons viveurs avisés. »³

Dans son langage imagé, Trousseau a dit: « Boire, c'est s'ouvrir l'appétif avec une fausse clef. » Certes,

1. *Précis de thérapeutique*, par RICHARD, p. 623.

2. *Pathologie générale*, p. 526.

3. *Le petit coup*, par C.-A. BOUCHARD, p. 14.

oui! car il est acquis qu'en définitive « l'action de l'alcool est de paralyser ces grandes fonctions de l'organisme: digestion, respiration, circulation ». Et ceci répond d'avance à un troisième préjugé.

3° L'alcool est un digestif!

J'ajoute cependant le résultat d'une expérience du grand chimiste Claude Bernard: « Si l'on donne des aliments à deux chiens se trouvant dans les mêmes conditions et qu'ensuite on administre à l'un de l'alcool et à l'autre de l'éther, on verra, en les ouvrant au bout de cinq à six heures, que la digestion stomacale est terminée chez celui qui a reçu de l'éther, tandis qu'elle n'est pas commencée chez celui qui a reçu de l'alcool. » ¹

Cette expérimentation devait guider la science. « L'alcool nuit à la digestion, expliquaient plus tard Legrain et Pérès, dans leur lumineux *Enseignement antialcoolique*, l'alcool nuit à la digestion soit en se mélangeant aux aliments, soit en altérant la muqueuse de l'estomac, soit en troublant la sécrétion des sucs digestifs. » ² Le témoignage conjoint de 602 médecins hollandais confirme cette opinion. « L'alcool ne favorise pas la digestion, affirment-ils; au contraire, il lui fait obstacle. L'alcool peut provoquer momentanément le sentiment de la faim, mais non augmenter les forces digestives. » ³

4° L'alcool nourrit, soutient, fortifie!

Oui, comme la corde soutient le pendu... en le tuant. Nourrit! oui, comme le coup d'éperon nourrit le cheval. Fortifie! Et le Dr Vorlet écrit dans ses *Conseils aux mères de famille...* citant d'ailleurs le Dr Jaquet de Paris:

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 225.

2. *L'Enseignement antialcoolique*, par le Dr LEGRAIN et PÉRÈS, p. 66.

3. Cité dans *La Sainte Abstinence*, p. 469.

« L'alcool ne produit pas de force, mais l'excitation, ce qui est bien différent. L'alcool excite, mais pour déprimer ensuite... » ¹

5° L'alcool réchauffe!

L'alcool réchauffe, dit l'un. Le voisin reprendra: ça rafraîchit. Admirable logique! La chaleur qu'il procure, c'est celle du feu, car il brûle. Le froid qu'il provoque, c'est celui de la mort qui, bien avant l'heure, envahit les veines du buveur. Écoutons le Dr Bienfait nous dire: « Les buveurs gèlent plus facilement que les autres. La sensation de chaleur qu'on éprouve après avoir bu de l'alcool ou du vin, est trompeuse. Elle provient de l'apport du sang en trop grande quantité à la surface du corps où il se refroidit. Rentrant ensuite au cœur, il ne peut pas s'y réchauffer à mesure. » ²

6° L'alcool désaltère!

L'alcool prétend ôter la soif. Il ment. Le célèbre Dr Liebig a placé une vessie remplie d'eau, du poids de 9.16 k. dans un vase d'alcool. Au bout de vingt-quatre heures, la vessie ne pesait plus que 4.73 k. Elle avait donc perdu 4.43 k. d'eau soutirée par l'alcool. Les buveurs, après leurs ribotes, ont surtout soif d'eau. » ³

Restent encore de multiples préjugés. Nous aurons l'occasion d'en pourchasser quelques autres, au cours de ce travail, notamment l'insipide préjugé du « petit coup ».

* * *

Il est grand temps de clore cette première partie. Je crois avoir suffisamment établi que l'alcool sous toutes

1. *Conseils aux mères de famille*, p. 274.

2. *Préjugés populaires*, p. 20-24.

3. *Manuel de Tempérance*, par DENIS, p. 59.

ses formes est un poison physique. Qu'on me permette de conclure avec 1,487 médecins belges, 677 médecins canadiens-français et 69 médecins français :

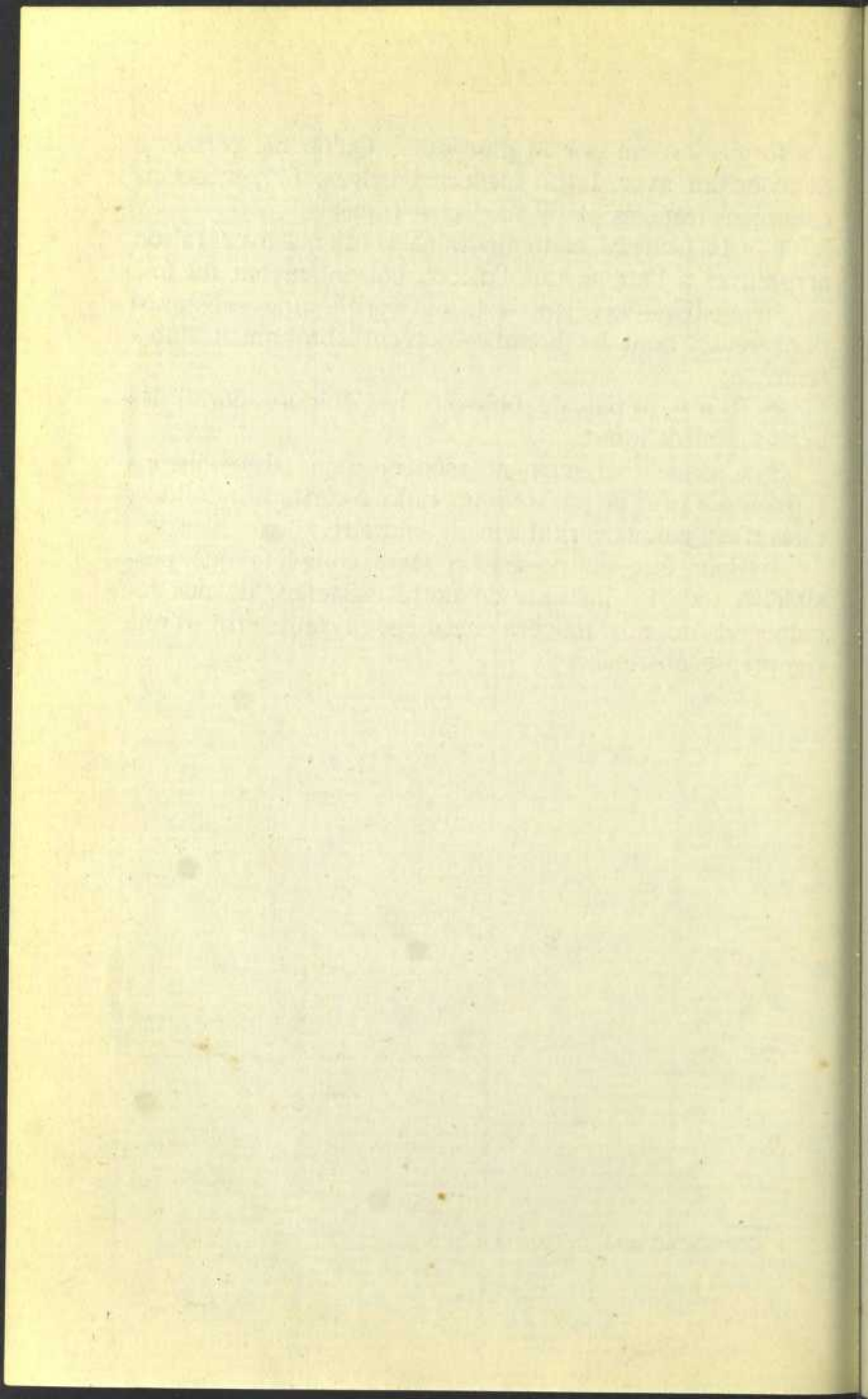
1° « La science contemporaine soutient, avec raison et preuves à l'appui, que l'alcool, poison surtout du foie et du système nerveux, est, en vérité, une substance dangereuse, dont les hommes doivent absolument s'abstenir.

2° Il n'y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons alcooliques.

3° L'usage extrêmement modéré d'une des boissons fermentées peut ne pas toujours nuire à certains individus, mais n'est jamais véritablement salulaire.

4° Pour être en possession aussi complète que possible, à tous les instants de notre existence, de nos facultés et de nos moyens naturels, il faut être d'une rigoureuse abstinence. » ¹

1. *Contre l'alcool*, par le Dr GAUVREAU, p. 9.



DEUXIÈME PARTIE

L'Alcoolisme — Poison intellectuel

MENS sana in corpore sano! Comme tous les adages, celui-ci n'est pas d'une rigueur absolue, mais il est généralement vrai.

Après avoir constaté le piteux état dans lequel l'alcoolisme met le corps humain, vous présumez bien l'effet qu'il produira sur l'intelligence. Saint Jean Chrysostome disait: « L'ivresse répand une profonde obscurité sur l'âme, elle ôte l'usage même de la raison et obscurcit le regard pénétrant de l'intelligence. » L'influence de l'alcoolisme chronique est plus néfaste encore... mais gardons-nous d'anticiper.

A. — L'ALCOOL ET LES CENTRES NERVEUX

L'alcool voile donc l'intelligence, degré par degré, jusqu'à la faire entrer, par l'empoisonnement du cerveau, dans l'éclipse complète de l'aliénation mentale.

Cette conclusion, la physiologie et l'expérience se chargent de la justifier.

1° La physiologie

On le sait, l'intelligence ne peut acquérir ses idées sans le concours de la mémoire, de l'imagination, des autres facultés localisées au cerveau, et qui fonctionnent en harmonie avec le système nerveux périphérique. Or, l'alcool absorbé à doses fréquentes imbibe tout l'organe et particulièrement le système nerveux, puisque, d'après la physiologie expérimentale, une livre de nerfs peut contenir quatre fois plus d'alcool qu'une livre de

chair. Et vous vous expliquez déjà la fréquence des inflammations, des congestions, des paralysies, des hémorragies cérébrales. La cellule nerveuse est la plus délicate, la plus impressionnable qui soit, elle est donc la première atteinte, puis:

...la légère meurtrissure
D'une marche invisible et sûre
En fait entièrement le tour.

Toute la masse cérébrale est bientôt prise, l'intelligence n'a plus son organe fonctionnel; le cerveau ne remplit plus son rôle et l'on peut dire avec Sully Prudhomme:

N'y touchez pas, il est brisé.

2° L'expérience

L'expérience, confirmant ces données physiologiques, vous dira que l'alcoolisme fait les fous.

« En 1899, le Dr Legrain, au VII^e Congrès international de Paris, évaluait à 80,000 le nombre des aliénés de son pays; et sur ces 80,000, dit-il, 20,000 doivent imputer leur folie à l'alcool. » ¹

Huit ans plus tard, le Dr Magnan, médecin de l'hôpital Sainte-Anne de Paris, déclarait: « L'alcool est abominable!... Rien que pour cette année (1907), sur 3,781 malades, on compte... 1,034 alcooliques, c'est-à-dire 39%. » ²

Qu'avons-nous besoin de traverser les mers? Moins alarmante, la situation chez nous reste encore lamentable. Nos aliénistes s'accordent à dire que 25% de leurs clients sont alcooliques ou descendants d'alcooliques.

En dépit d'un bilan pathologique aussi peu consolant, l'on osera rétorquer: « Tout cela, c'est l'excès,...

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 318.

2. *Lutte antialcoolique*, p. 37.

l'abus,... l'usage trop prolongé,... la dose trop forte... Pour qui veut être raisonnable,... pour qui veut en user prudemment, l'alcool demeure un « stimulant intellectuel ».

3° Le préjugé du « stimulant »

Stimulant passager! Oui, tout comme le coup de fouet qui surprend la vieille grise. Elle bondit... mais elle a tôt fait de reprendre son allure coutumière... plus lasse, plus lourde qu'antérieurement. Le cerveau, sous le feu de la boisson, s'échauffe, se défatigue pour un instant, il donne même un surcroît de travail momentané, pour tomber sous peu dans la lourdeur, la paresse, le marasme.

L'alcool stimule! Soit, pour quelques heures, mais pour tuer plus sûrement ensuite.

L'alcool stimule! N'est-ce pas le contraire que vous observez tous les jours? Voyez ce gros monsieur, trop honorable pour se « déranger » et qui n'en devient pas moins, à brève échéance, un abruti intellectuel. On l'a dit: « Son intelligence est un champ épuisé où les belles moissons se fanent avant de mûrir. »

L'alcool stimule! Et d'un air triomphant, l'on vous cite certains personnages célèbres qui enfantèrent des chefs-d'œuvre au sortir de leurs orgies. Qu'auraient-ils fait, ces grands hommes, s'ils avaient su conserver, dans une sobriété parfaite, cette intelligence que Dieu avait créée si belle, ce cœur qu'il avait fait si généreux? Gluck, l'illustre musicien allemand, était l'un de ces génies grands buveurs. Le 25 novembre 1787, pendant un souper, il vide d'un trait un carafon d'eau-de-vie et tombe mort, foudroyé à l'instant par l'apoplexie. Et Musset? Serait-il mort aussi jeune, si l'alcool ne l'avait tué?

L'alcool stimule! Et la science dit par la bouche du Dr Bertillon: « L'alcool produit l'abrutissement lent mais fatal de l'individu, la stérilisation intellectuelle et physique de sa race, avec les conséquences sociales, abaissement du niveau intellectuel et dépopulation. » ¹

L'alcool stimule! Mais écoutons donc ce qu'en pensent les grands travailleurs intellectuels. « Pour moi, déclare le psychologue romancier Bourget, l'alcool est un empêchement absolu au travail. » Et Victorien Sardou: « Je tiens l'alcool pour un poison, c'est-à-dire que je n'ai jamais eu recours à ce stimulant pour mon travail. » Le poète Mistral: « Je crois que l'absorption d'un alcool quelconque serait nuisible au travail intellectuel. » Une autre condamnation sans réplique de Sully Prud'homme: « Mes relations avec l'alcool sont nulles... J'ai toujours considéré comme redoutable la surexcitation cérébrale causée par ce liquide meurtrier... Il est, selon moi, destiné à abrutir les peuples, à tous les étages de la société. » ²

Loin d'être un stimulant intellectuel, l'alcool est un stupéfiant, un poison du système nerveux.

De ce premier chef, l'alcoolisme est déjà le grand pourvoyeur des asiles; empressons-nous d'ajouter qu'il mérite ce titre à un second chef... et nous abordons le problème de l'hérédité.

B. — L'ALCOOL ET L'HÉRÉDITÉ

Question angoissante depuis le mot fatal du sage antique: « *Ebrii gignunt ebrios*. Les ivrognes engendrent des ivrognes. »

Certes « nul n'apporte, par le fait de sa naissance, une impulsion absolument irrésistible, qui le livre sans

1. *Lutte antialcoolique*, p. 97.

2. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 319.

défense à l'esclavage honteux du vice dégradant. Dans la question de la transmission héréditaire de l'alcoolisme, le criminel-né n'est pas admis... Si, à ce dégénéré, on reconnaît une impulsivité spéciale, une malfaisance instinctive, l'insensibilité psychique, l'amoralité, on lui reconnaît aussi cette étincelle de raison, qui peut suffire, grâce aux moyens de préservation et d'éducation dont saura l'entourer la vigilance maternelle, pour le sauver du vice. »¹

Cette restriction faite, définissons l'hérédité: « La transmission, des ascendants aux descendants, des qualités naturelles ou acquises. »²

Parmi les causes qui modifient les capitaux initiaux de la vie chez un nouveau-né, les médecins ont à tenir compte: 1° des influences héréditaires proprement dites; 2° de la valeur actuelle des générateurs au moment de la conception; 3° des influences qui ont pu atteindre le produit pendant la gestation.

Or l'alcoolisme joue, dans tout cela, un rôle néfaste; et nous allons tenter de le prouver.

1° Influences héréditaires

L'hérédité alcoolique existe-t-elle? Oui, nous répond la science. « Ce qu'il y a de plus triste pour la famille, de plus fatal pour la société, dit le Dr Meyer, c'est que la dégradation physique et intellectuelle des ivrognes se transmet en partie à la progéniture, et cette hérédité est malheureusement une de celles qui sont les plus tenaces, les plus fréquentes. »

Le Dr Lefebvre s'exprime ainsi: « Le père ou la mère frappé d'alcoolisme engendre des enfants qui conservent

1. *Lutte antialcoolique*, p. 109.

2. *Précis de pathologie générale*, par P. COURMONT, p. 44.

l'empreinte de leur origine pendant toute leur existence. »¹

En quoi consiste-t-elle cette hérédité alcoolique indéniable ?

L'enfant sera généralement d'une constitution débile, aura une intelligence médiocre, possèdera une réelle appétence pour les liqueurs fortes.

a) *Constitution débile.* — Nous empruntons à Henri Joly le jugement suivant: « Avant tout, la tare alcoolique communique à l'organisme tout entier une sorte de débilité irritable, qui diminue la force de résistance... »² Et, c'est un fait pénible, d'observation clinique journalière, les rejetons de parents alcooliques sont des candidats à la tuberculose, à l'épilepsie, au rachitisme, à la paralysie infantile, en un mot au chétivisme.

b) *Intelligence médiocre.* — Cette débilité corporelle n'est rien en comparaison de la débilité intellectuelle. Les alcoolisés n'engendrent trop souvent que des dégénérés.

Remontez l'histoire de telle famille dont les enfants sont des faibles d'esprit. Les ancêtres jouissaient d'une constitution cérébrale normale. Les parents eux-mêmes possèdent une intelligence ordinaire. Comment donc cette faculté s'est-elle pervertie chez les rejetons ? A cette question, le Dr Libert fournit l'explication suivante: « L'alcoolisme des parents, qui, en lésant les cellules reproductrices, a entraîné une anomalie chez les descendants, les a déviés du type normal de la famille et de la race, en a fait des êtres frappés de plusieurs stigmates de dégénérescence, et aptes à présenter ces bouffées délirantes qui caractérisent la folie des dégénérés. »³

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 342.

2. *L'Enfance coupable*, p. 31-32.

3. *Précis de pathologie générale*, par le Dr LIBERT, p. 51.

D'après Lunier, « on peut évaluer à plus de 50% le nombre des insuffisants moraux et intellectuels dont les parents sont alcooliques. Les enfants de l'ivrogne sont des dégénérés arrêtés dans leur développement, ou chez qui la cause la plus futile suffit à déterminer un arrêt de développement cérébral. Les uns, imbéciles ou idiots, apportent en naissant le germe d'une dégénérescence complète; il en est de mieux partagés, qui ne s'arrêtent dans leur développement qu'à un certain âge; d'autres se caractérisent par des troubles divers; ce sont des maniaques, des dépressifs, des individus atteints de sénilité précoce... etc., etc. » ¹

Tout le monde connaît les statistiques du Dr Legrain: « Sur un groupe de 764 descendants de buveurs, 322 sont des dégénérés divers, 131 épileptiques et 150 aliénés. Soit 603 individus voués au malheur. » ²

Un célèbre aliéniste français, le Dr Morel, établit ainsi les descendances probables des alcooliques: « Première génération: alcoolisme se traduisant dans la seconde génération, soit par la manie, soit par la paralysie générale; dans la troisième par le suicide, l'épilepsie, l'homicide, la criminalité, et enfin, dans la quatrième, par l'idiotie, la stupidité, la déchéance complète et l'extinction de la race... » ³

Comme l'on voit, l'alcoolisme est héréditaire jusqu'à la quatrième génération. Voici un fait capable d'épouvanter, et qui résume toutes les perversités de l'alcool, tous ses attentats, toutes ses tristes conséquences. « Un savant docteur allemand a étudié et suivi, à travers tout un siècle, la famille d'un alcoolique mort au XIX^e

1. *Lutte antialcoolique*, p. 173.

2. *Ibid.* p. 126.

3. *Ibid.* p. 152.

siècle. Il a trouvé, parmi les descendants, 142 mendiants, 64 pensionnaires d'asiles, 81 filles vivant dans l'inconduite, 76 criminels, 7 assassins. »¹

c) *Appétence pour l'alcool*. — Si débile et si dégénéré qu'il soit, l'enfant du buveur échapperait parfois à tous ces désastres, à toutes ces dépravations, s'il ne naissait avec une réelle appétence pour les liqueurs fortes.

Cette appétence se manifestera par un désir précoce de boire et par une sensibilité spéciale en face de l'alcool, ce qui le conduira rapidement à des excès intenses.

Permettez-moi une nouvelle citation qui jette une vive lumière sur ce point particulier et qui résume, en même temps, ce qu'on a dit sur l'influence héréditaire. Le Dr Darin déclare donc : « 1° L'aliénation alcoolique héréditaire est d'une précocité extrême comme tous les accidents de même origine. 2° Bien que le maximum d'intensité des désordres hérédo-alcooliques coïncide souvent avec l'état d'alcoolisation des procréateurs, au moment de la conception, cependant les enfants peuvent naître avec des tares intellectuelles avant que les parents soient alcooliques; c'est qu'en effet, la tendance à l'ivrognerie est, chez eux, un état morbide du cerveau. Le fils hérite donc de cette tendance morbide, et l'observation montre que les descendants de pères, rentrant dans cette catégorie, sont à peu près tous disposés à l'ivrognerie. Cette idée aide à comprendre les terribles effets de l'alcoolisme, puisqu'il y a, en outre, une tare cérébrale chez le procréateur. L'hérédo-alcoolique a, de plus, pour ainsi dire, le délire en puissance; son père a pu boire d'énormes quantités de boissons sans déraisonner, lui, au contraire, délire pour peu qu'il dépasse la mesure habituelle, mais il la dépasse presque cons-

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 342.

tamment; chez lui, l'ivresse est un véritable accès d'aliénation, qui lui ouvre les portes des asiles, où l'on voit beaucoup de ces héréditaires de dix, vingt, vingt-deux ans, pour délire alcoolique. »¹

2° Au moment de la conception

Effleurons maintenant un sujet d'une extrême délicatesse, je veux dire, l'influence que peut avoir sur le rejeton l'état d'ivresse des générateurs au moment de la conception.

Le cardinal Manning a dit: « L'espoir de la récolte est dans la semence. » Voyez le semeur au printemps. Avec quel soin il opère la sélection de ses grains. Par ailleurs, il ne les jettera en terre que le jour où il jugera la température favorable.

Ainsi doit-il en être chez les humains. L'époux comme l'épouse, avant d'opérer l'œuvre sublime de la procréation d'un enfant, devraient se conformer aux exigences de l'hygiène sexuelle. Si j'ouvre un traité d'eugénétique, je trouve: « Parmi les causes les plus fréquentes qui peuvent agir d'une manière nocive sur les germes, il faut placer en première ligne la syphilis, l'intoxication alcoolique aiguë ou chronique. »² Le Dr Libert va jusqu'à dire: « Un état morbide passager, tel que l'ivresse, peut suffire à entraîner l'apparition de monstruosité. »³

3° Au cours de la gestation

Au cours de la gestation, la femme enceinte doit aussi prendre certaines précautions si elle ne veut pas engendrer un alcoolique. Chez l'épouse en voie de famille,

1. *Rapports de l'alcoolisme et de la folie*, du Dr DARIN, p. 49.

2. *Traité d'obstétrique*, par RIBEMONT et DESAIGNES, p. 1542.

3. *Précis de pathologie générale*, p. 81.

les goûts étranges ne manquent pas, et la croyance populaire veut que l'on y satisfasse. Erreur profonde et dangereuse, surtout quand ces goûts se portent sur les boissons alcooliques. L'alcool absorbé par la mère passe, avec son sang, à travers le placenta et intoxique l'embryon. « Quand les femmes, écrit le Dr Legendre, boivent de l'alcool, des liqueurs ou trop de vin, elles nuisent à leurs enfants, qui peuvent naître difformes, avoir des convulsions, devenir peu à peu alcoolisés. »¹

C. — COMMENT ON S'ALCOOLISE

Nous voilà, de nouveau, en face d'une question à laquelle nous ne pouvons plus longtemps nous dérober. Après avoir vu les désordres physiques et intellectuels que cause l'alcoolisme, il convient que nous sachions comment on peut en arriver là. D'ailleurs, les responsabilités morales que nous aurons à départir plus loin, nécessitent quelques précisions.

Comment on s'alcoolise? Oh! il y a bien des manières. Nous avons vu, au chapitre des sirops calmants, comment une mère ignorante pouvait empoisonner l'être qu'elle a mis au monde. Le problème de l'hérédité nous a également démontré avec quelles prédispositions spéciales l'enfant pouvait naître. Reste à savoir comment s'alcoolise un jeune homme qui a franchi, indemne de toute atteinte alcoolique, les premières étapes de sa vie.

Rétréci à ce point, le problème est encore complexe, car à côté de l'accident plus ou moins fréquent de la grande « brosse », il y a l'habitude plus ou moins invétérée du « petit coup ». En d'autres termes, il y a

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 343.

l'alcoolisme aigu et l'alcoolisme chronique. A ces deux articles, nous en ajouterons un troisième d'une importance capitale pour nous: l'alcoolisme par la bière.

1° Alcoolisme aigu

Voici un jeune homme qui, disons à l'occasion d'un enterrement de vie de garçon, se laisse aller à de copieuses libations. Il s'enivre et présente alors le tableau suivant que j'emprunte à Dieulafoy: «...Le buveur a l'œil brillant et la face congestionnée; il devient loquace et bruyant; il n'est pas maître de ses sentiments; la joie, la colère, la tristesse sont poussés à l'extrême. Bientôt il a des vertiges, sa démarche devient chancelante, il éprouve à l'estomac un malaise considérable, il pâlit, la sueur inonde son visage et des vomissements se produisent par lesquels il rejette une partie des boissons qu'il avait ingurgitées. Sous l'influence des vomissements, le malaise disparaît, et le sommeil termine cet état d'ivresse qui ne laisse après lui qu'un peu d'embarras gastrique. »¹

Telle est l'ivresse des débutants; les troubles dont elle gratifie ses victimes sont plutôt légers; ils sont d'ailleurs sans conséquences fâcheuses: l'empoisonnement a été passager.

De cette première buvade, le jeune homme garde un souvenir à la fois agréable et repoussant, pourrait-on dire. Aussi longtemps que l'occasion ne se représente pas, l'impression de dégoût l'emporte sur la sensation de bien-être; mais, vienne, par exemple, une forte douleur morale, le souvenir de l'inconscience grisante éprouvée dans une première fête lui mettra au cœur le désir de noyer ce chagrin. Une seconde « brosse » suivra la première et puis, pour des raisons plus futiles encore, une

1. *Pathologie interne*, par DIEULAFOY.

troisième, une quatrième, une dixième s'ajouteront à la deuxième et ce sera la déchéance.

Au début, la facilité avec laquelle l'imprudent se remettait de sa chute lui faisait oublier les réactions vomitives désagréables de son estomac; maintenant, la tolérance de cet organe lui fait ignorer l'intoxication progressive dont il est victime. La première ivresse présentait, en effet, des symptômes alarmants. La muqueuse stomacale, grâce à son extrême sensibilité, réagissait contre le poison qui venait à son contact; la majeure partie de l'alcool s'évacuait par d'énergiques vomissements. Peu à peu, la finesse de cette excitabilité s'émousse; les fibres musculaires elles-mêmes perdent leur élasticité; alors, les spasmes sont plus paresseux et plus tardifs; conséquemment, la quantité du poison absorbée est plus considérable et, en définitive, l'intoxication plus grave.

Donc, pour celui qui succombe rarement, l'ivresse demeure un empoisonnement léger. Chez le buveur qui renouvelle trop souvent ses libations, elle devient un empoisonnement dont la gravité peut varier du sérieux au mortel, selon les dispositions du sujet et son aptitude à l'intoxication.

2° L'alcoolisme chronique

L'alcoolisme chronique est moins bruyant, moins brutal, mais son action est plus profonde et plus durable.

Son agent est le « petit coup » fréquemment répété. Telle la goutte d'eau, retombant sans cesse au même point, transperce le rocher; ainsi, le « petit coup » sans bruit, sans éclat, mine l'organisme humain.

La grande « brosse » provoquait une réaction défensive de l'estomac; le « petit coup », au contraire, semble

s'être fait un complice muet de cet organe. L'alcool ingéré est tout entier absorbé. « De l'estomac, dirons-nous avec le Dr Bouchard, il passe dans le foie où il va peu à peu imprégner les cellules hépatiques, entraver, puis, plus tard, empêcher leur fonctionnement; il passe dans le rein où il va tout d'abord stimuler les éléments nobles de cet organe, et tout le monde connaît les effets du gin qui augmente si considérablement au début la sécrétion des urines mais qui ne tarde pas à épuiser la cellule rénale; il passe dans le cerveau qu'il va stimuler d'abord pour le déprimer ensuite... »¹ Et c'est ainsi que s'accumulent les ruines physiques et intellectuelles dont les chapitres précédents ne sont qu'une pâle nomenclature.

Il est un autre accident que la pathologie attribue exclusivement à l'alcoolisme chronique; c'est le *delirium tremens* qui, trop souvent, se termine par la mort. Observez tel patient après un accident léger, à la suite d'une opération nullement compliquée, au cours d'une maladie plutôt bénigne et qui accuse tout à coup un état plus grave que ne le comporte, d'ordinaire, un cas identique; des symptômes étranges attirent l'attention et le classique tableau de Dupuytren se déroule sous les yeux des assistants: « Le malade paraît dans un état de gaieté anormale, il parle beaucoup, a l'œil vif et la parole brève, les mouvements brusques et involontaires; il affecte un courage et une résolution désormais inutiles. Bientôt il se manifeste une singulière confusion d'idées sur les lieux, les personnes et les choses. Le malade en proie à l'insomnie est dominé par une idée, plus ou moins fixe, mais en rapport avec sa profession, son âge, ses passions, ses goûts; sa face s'anime; ses yeux brillent

1. *Le petit coup*, pp. 10-11.

et s'injectent; il devient loquace, agité, insensible à sa blessure, halluciné et poursuivi par un ennemi imaginaire qu'il veut fuir. Malgré la gravité de ces symptômes, le pouls est tranquille, il n'y a pas de fièvre. Mais l'appétit est nul et au bout de deux, quatre ou cinq jours, l'affection se termine, parfois par la mort, le plus souvent par la guérison qu'annoncent un sommeil profond et prolongé, la sensation de la douleur et le retour de l'appétit. » ¹

Vous me taxez d'exagération et vous ne pouvez croire que l'habitude du « petit coup » soit, en définitive, plus funeste que l'ivresse elle-même. Pourtant, au point de vue médical, c'est vrai. Qui donc a dit: « Il arrive tous les jours que l'on meure d'alcool, sans s'être jamais enivré. » Vous vous étonnez? Ouvrons ensemble *L'alcool à petites doses* de Mgr Egger; nous y trouvons une opinion précieuse: « Le Dr Strumbell compare les effets de l'alcool à l'empoisonnement par le plomb, auquel sont exposés les typographes, les peintres, qui chaque jour absorbent cette poussière pernicieuse. De même que l'on ne peut pas déterminer les progrès quotidiens de l'empoisonnement par le plomb; ainsi l'on ne peut pas mesurer la quantité de poison contenu dans un verre de boisson alcoolique. Mais ce qui est certain, c'est que les gouttes s'ajoutant aux gouttes, arrive le jour fatal où l'alcool donne naissance à une maladie qu'on attribue le plus souvent à toute autre cause. » ²

Enfin, je trouve dans *Trois fléaux de la classe ouvrière* cette déclaration catégorique du Dr Prosper Lajoie: « Le mode le plus dangereux de l'absorption de l'alcool, c'est sa consommation à doses fréquemment renouvelées;

1. Cité par BOUCHARD dans *Le petit coup*, p. 21.

2. *L'Alcool à petites doses*, ch. 4.

c'est son emploi quotidien même modéré; car le poison a le temps alors d'agir profondément sur les organes. » ¹

Et, ajoutons en terminant, il n'y a pas que les efféminés, les débiles, les chétifs qui s'alcoolisent par le « petit coup ». Le Dr Gauvreau, régistiaire du collège des médecins et chirurgiens de la Province, a écrit: « Quels que soient leur vigueur, leur santé, leur embonpoint et leur force, après deux ans au régime de deux à trois onces d'alcool par jour, ceux qui le suivent, ce régime, ne sont autres que des alcooliques constitués. C'est une erreur profonde et commune, même chez les gens instruits, de croire qu'il faille boire de l'alcool ou ses dérivés en excès, souvent, et jusqu'à l'ivresse, pour devenir un alcoolique. D'ordinaire, les alcooliques classiques, ceux qui sont alcoolisés de la plante des pieds à la racine des cheveux, en long et en large, en épaisseur et en hauteur, sont des messieurs qui se vantent, avec vérité, d'ignorer absolument ce que c'est que l'ivresse. » ²

3° L'alcoolisme par la bière

Le peuple français s'alcoolise par le vin; demain peut-être, nous devons dire: la jeune génération canadienne s'alcoolise par la bière. Voilà pourquoi, dans une étude dédiée à la jeunesse, il convient de traiter cette question, ne fut-ce que brièvement.

a) *Consommation de la bière.* — Cette crainte, la consommation actuelle de la bière nous l'inspire.

Les faits:

Il se boit, aujourd'hui, plus de bière que jamais. Ouvrons les yeux, regardons autour de nous. N'absorbe-t-on pas cette liqueur à toutes les occasions, dans toutes

1. *Trois fléaux de la classe ouvrière*, p. 97.

2. Cité dans *l'Action Catholique*, 19 mai 1926.

les réunions, en toute saison, dans tous les milieux, à tout âge ?

Un mariage, un baptême, un enterrement ne sauraient passer sans qu'on les « mouille » à la bière (consolons-nous, autrefois on usait de whisky). Repas de famille, parties de cartes, veillées de pommes, excursions de pêche seraient manqués si l'on ne buvait de la « bonne » bière. Il en faut en tout temps de l'année: l'hiver pour se réchauffer, l'été pour se rafraîchir, l'automne pour se dégoûter, le printemps pour se ravigoter. Le riche comme le pauvre, le citadin comme le campagnard, le patron comme l'ouvrier en exigent. C'est le lait du vieil âge, la force de la jeunesse, le stimulant de l'adulte, le fortifiant de la femme, le breuvage de l'homme; en un mot, c'est une bienfaitrice pour tous.

L'usage en est à un tel point répandu qu'il constitue un péril désormais reconnu. Au terme de 1926, le grand jury de la région de Québec déclare, dans son rapport à la cour: « Sur neuf accusés résidant à Québec, nous avons trouvé huit accusations fondées, dont six avaient pris leur source dans les tavernes. » ¹

Les chiffres:

A l'éloquence brutale des faits s'ajoute l'éloquence glaciale des chiffres. Un petit tableau comparatif nous montrera la consommation progressive de la bière depuis 1919, dans notre pays: ²

1919 . . .	26,024,117	gallons, soit	2.9	gallons par tête		
1920 . . .	36,863,867	»	»	4.1	»	»
1921 . . .	35,509,757	»	»	3.9	»	»
1922 . . .	38,404,346	»	»	4.3	»	»
1923 . . .	36,789,195	»	»	4.	»	»
1924 . . .	43,717,823	»	»	4.8	»	»

1. Voir l'*Action Catholique*, 24 avril 1926, p. 3.

2. *Annuaire du Canada* 1924, p. 764.

Donc, la moyenne de consommation individuelle, de 2.9 gallons par tête qu'elle était en 1919, est passée à 4.8 en 1924. Nous n'avons pu nous procurer à temps les statistiques de 1925, mais on nous dit qu'elles accuseront encore une progression sensible. Quoiqu'il en soit, cette moyenne de 4.8 gallons n'est pas exacte. En réalité, elle est plus élevée. Il y a au moins, au pays, une grosse moitié des habitants qui ne boivent pas de bière, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur condition. Ceci double donc la moyenne pour ceux qui boivent et la porte ainsi à 9.6 gallons. De cette dernière moitié, il faudrait soustraire encore le nombre de ceux qui boivent modérément. Ces déductions opérées, nous resterions en face d'un chiffre qui nous ferait craindre, pour une certaine partie de notre population, l'alcoolisation par la bière. Nous y reviendrons plus loin.

b) *Publicité mensongère.* — Le principal facteur de cette consommation alarmante, c'est la publicité mensongère faite autour de la bière.

Les brasseurs annoncent leur produit partout. Vous êtes au foyer, ouvrez votre journal: vous y trouverez quatre ou cinq annonces. Vous sortez en automobile: de grands placards vous empêchent d'admirer nos plus beaux paysages, quand ils n'obstruent pas votre vue sur le chemin. Les palissades, les granges, les hangars, parfois même les maisons qui avoisinent la route, sont souvent souillés d'énormes bouteilles peintes aux couleurs criardes. A tel point, que toute cette réclame sans goût devient une honte pour nos campagnes. A la ville, ce sont les murailles qu'on salit avec le même sans-gêne.

Étant une constante invitation à boire, cette publicité est dangereuse par sa seule existence. Elle l'est plus encore par son caractère mensonger.

Y a-t-il un sentiment que les profiteurs de ce commerce n'aient exploité ?

La corde patriotique est peut-être celle que l'on fait vibrer davantage. On dit à la jeunesse: « Buvez la bière que votre arrière-grand-père buvait. » On a même repassé les faits historiques de notre pays en proclamant à chacun d'eux: « Telle bière comptait tant d'années d'existence, quand tel événement arriva. »

La question sociale, le problème ouvrier surtout préoccupe de plus en plus les penseurs. Les brasseurs se modernisent, vous placent le patron à côté de l'ouvrier, et vous les font boire la même bière.

N'a-t-on pas ravalé à ce niveau la religion elle-même? Et comme le disait si bien l'abbé Lavergne: « Les évêques, mitres en tête, les Souverains Pontifes coiffés de la tiare, jusqu'aux martyrs couchés dans l'arène, tous puisent dans la bière un réconfort. »¹

Il y aurait toute une étude à faire sur cette exploitation des sentiments humains par la publicité alcoolique; mais il me tarde de déchirer quelques-unes de ces annonces mensongères.

Le procès de la bière n'est plus à faire. Il a été conduit de main de maître par le Dr A. Jobin, médecin de l'Hôtel-Dieu de Québec, professeur à l'Université Laval. Nous invitons le lecteur à consulter cette autorité, car nous ne voulons ici qu'égratigner légèrement quelques panneaux-réclame.²

Premier mensonge: Vous pouvez boire telle bière à volonté, sans que cela vous incommode!

Or, je défie qui que ce soit d'absorber quelques bouteilles de cette bière sans s'enivrer. Elle a déjà soulé maints imprudents.

Deuxième mensonge: C'est une bière hygiénique! Et je réplique avec le Dr Triboulet, que dis-je, avec plus

1. Voir l'*Action Catholique*, 6 août 1924, p. 3.

2. *Le Procès de la bière*, par le Dr A. JOBIN.

de 600 médecins de notre province: « Il n'y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons alcooliques. »¹

Autre mensonge: La bière nourrit!

Quelques témoignages nous convaincront du contraire. « Me basant sur l'analyse chimique, prétend le Dr Van Coillie, je puis affirmer qu'une bouteille de la bière la plus forte ou du vin le plus généreux ne renferme pas autant de substances alimentaires qu'une vulgaire croûte de pain. »² Dans ses *Lettres sur la chimie*, le Dr Liebig compare la bière aux aliments ordinaires et déclare en substance: « Un litre de bière restaurera moins qu'un verre de lait, moins qu'un kilo de pommes de terre et donnera quatre fois moins de chaleur et de force. Le pain blanc restaure onze fois plus, à poids égal, que la bière, et donne douze fois plus de chaleur et de force... »³

La question est grave; ouvrons encore les *Préjugés populaires sur l'alcool*, le Dr Bienfait nous dira: « Le grain et le raisin sont nourrissants, oui; mais la bière et le vin ne le sont pas. En effet, ces matières premières ont subi des changements, et précisément par ces opérations les substances utiles ont disparu; celles-ci ont été partiellement transformées en alcool. La bière renferme au maximum 3 à 5% et le vin 1% de matières utilisables. Le pain au contraire en contient plus de 50%! »⁴

Ces mensonges ne sont pas les seuls auxquels on ait recours. On ira jusqu'à proclamer la bière comme un remède contre l'alcoolisme. Le lecteur consultera ici encore le Dr Jobin.

c) *Dangers de la bière.* — Voyons-en deux seulement.

L'usage de la bière conduit trop souvent à l'usage d'autres boissons plus fortes. Voici comment notre

1. *Contre l'alcool*, par le Dr J. GAUVREAU, p. 9.

2. Cité dans *La Sainte Abstinence*, p. 494.

3. *Leçons sur l'alcoolisme*, par le Dr FAIDHERBE, p. 49.

4. *Préjugés populaires sur l'alcool*, p. 18.

professeur explique ce fait: « Qu'arrive-t-il, généralement, chez quelqu'un qui fait un usage habituel de cette boisson? D'abord ce n'est pas avec goût qu'il boit son verre de bière. Il y a même un peu de répugnance. Bientôt le goût s'acquiert, se développe, et l'accoutumance est établie. Alors naît chez cet individu un besoin presque impérieux de boire. C'est un assoiffé à heure fixe. Un verre ne suffit pas; il en faut un autre. La soif de toute boisson alcoolique a cela de particulier, qu'elle va toujours en augmentant d'intensité. Bientôt la bière ne suffit plus. Et ainsi notre buveur de bière, sans trop s'en apercevoir, acquiert le goût des boissons fortes. »¹

Outre ce premier danger, l'usage de la bière en comporte un second: celui d'alcooliser.

N'exagérons rien. Prendre de la bière, de temps en temps, n'offre, sur ce point, aucun inconvénient; mais en prendre quotidiennement, disons quelques verres, est certainement dommageable, au point même de produire l'alcoolisme avec ses conséquences.

C'est bien là l'opinion qu'émettait en juin 1915 M. le Dr Boucher, médecin municipal en chef de la ville de Montréal. « Chaque verre de bière d'un demiard contient 1 once $\frac{1}{2}$ d'alcool. Cette quantité ne peut pas produire de bien mauvais effets, si la dose ne se répète pas. Mais si elle est prise plusieurs fois par jour, elle est dommageable. »² Le Dr Gauvreau est plus explicite encore: « L'on ne se doute pas, écrit-il, que deux verres de bière ordinaires contiennent trois onces d'alcool et qu'avec trois onces d'alcool pris tous les jours, en nature ou sous forme de bière, l'homme le plus robuste, le mieux

1. *Le Procès de la bière*, p. 32-33.

2. Cité par le Dr A. JOBIN, p. 17.

portant, s'alcoolise sûrement dans l'espace de vingt-quatre mois. »¹

A ceux qui trouveraient exagérées ces prétentions, je rappellerai que les compagnies d'assurance, dont on ne peut mettre en doute les connaissances sur la durée probable de la vie, refusent d'émettre une police en faveur de tout candidat qui boit habituellement de la bière. Quand elles y consentent, ce n'est pas sans avoir élevé notablement le taux des primes.

* * *

Pour tirer la conclusion de cette seconde partie, je m'inspire de cette parole du célèbre comte de Mun: « La jeunesse n'est pas faite pour pleurer sur des tombeaux, mais pour préparer des berceaux. »

Jeunes gens, de la vie naît la vie. Si les sources sont empoisonnées, comment les ruisseaux pourront-ils être purs? Si l'arbre est rongé au cœur, si sa sève est infectée et tarie, comment ses fruits seraient-ils sains et ses rejetons vigoureux. Nous avons tous dans l'âme le désir de fournir à Dieu et à la patrie des enfants robustes et forts, intelligents et bons. Futurs époux, soyons sobres nous-mêmes et que nos « futures épouses » le soient également. S'il en allait être autrement, après avoir rêvé des berceaux, nous aurions tôt fait de pleurer sur des tombeaux.

1. *Le Procès de la bière*, lettre-préface, p. 1.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a letter or document.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.

TROISIÈME PARTIE

L'alcoolisme — Poison moral

DES hautes sphères de la médecine, montons aux sphères plus hautes encore de la philosophie et prouvons que l'alcoolisme est un poison moral.

Cette preuve constituera une thèse qui se peut condenser dans le syllogisme suivant : L'homme a des devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. Or l'alcoolisme met l'homme dans l'impossibilité d'accomplir convenablement ces devoirs. Donc l'alcoolisme est un poison moral.

Seule la mineure de ce raisonnement nécessite une démonstration. Consacrons-y nos efforts.

A. — DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LUI-MÊME

L'homme doit respecter son corps, son âme, son intelligence.

1° Son corps

Notre corps est la propriété de Dieu qui en est le créateur ; nous n'avons donc pas droit d'en mésuser. Or, nous l'avons déjà vu, l'alcoolique expose son corps aux atteintes de la maladie. J'ajouterai ici que l'alcoolisme cause, en plus, de véritables suicides, tantôt indirects, tantôt directs.

Coupable de suicide indirect celui qui abrège progressivement sa vie. Personne ne pourra jamais établir de statistiques exactes sur ces morts prématurées dues

à la boisson. Pourtant, si les tombes d'un cimetière pouvaient parler, ne s'écrieraient-elles pas: « C'est l'alcool qui nous livre, vingt ans avant l'heure, bon nombre de ceux qui dorment ici. »

Oui, l'alcoolique creuse sa fosse avec ses petits verres et quelqu'un a pu écrire justement: « Voulez-vous aller au cimetière en express?... Les billets se vendent dans les débits d'alcool. »¹ « L'alcoolisme est une vieillesse anticipée », déclare le Dr Lannelongue. Ce qui faisait dire à Gladstone: « L'alcool fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques: la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime; comme la guerre il blesse et il tue. »² Le Dr Van Coillie, un des médecins les plus distingués de Bruxelles, et qui a étudié la question de l'alcoolisme depuis plus de quinze ans, écrit dans *Lésions Viscérales*, ce qui suit: « Jamais on ne saura combien de vies humaines sont chaque année sacrifiées sur l'autel de l'idole alcool... Dans les contrées où la statistique a pu établir l'influence de l'alcool sur la santé et la durée de la vie, on est arrivé à cette constatation effrayante que, en pleine civilisation, la neuvième partie du genre humain, abrège la durée de son existence par l'usage d'un poison. »³

L'alcool tue!... parfois même directement.

Le malheureux qui se suicide est, d'ordinaire, un ivrogne ou un fou. Or, nous l'avons vu antérieurement, la folie reconnaît, comme cause primordiale, la boisson. La très grande majorité des suicides est donc imputable à l'alcool.

2° Son âme

L'alcoolique ne respecte pas son corps, respecte-t-il mieux son âme?

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 348.

2. Cité par SAVOY, dans *La Sainte Abstinence*, p. 481.

3. *Lésions viscérales*, pp. 20-21.

Ah! les comptoirs de buvettes ont vu passer bien des âmes qui, maintenant dans les flammes, demandent un verre d'eau pour apaiser la soif qui les torture. Léon XIII et le Concile de Baltimore s'écrient: « L'alcool est la cause de la perte et de la damnation d'un grand nombre d'âmes. »

L'homme doit garder son âme pure, la préserver de tout péché. Nous verrons plus loin que l'alcool est un foyer continu de fautes, pour l'instant nous dirons que l'alcoolisme est une souillure pour l'âme parce que opposée à la loi naturelle et contraire à la vertu de tempérance.

La loi naturelle nous oblige à conserver notre vie, défend tout ce qui blesse notre intégrité corporelle et nuit notablement à notre santé.

La tempérance nous fait une obligation d'user des aliments conformément aux prescriptions de la raison.

Or, la preuve en est faite plus haut, l'alcoolisme néglige toutes ces obligations, enfreint toutes ces restrictions. Donc l'alcoolisme est un vice capable de tuer l'âme qui s'y adonne.

De ces considérations se dégage la règle pratique suivante: celui qui s'alcoolise sciemment et volontairement commet une faute grave s'il se fait un tort grave, une faute légère s'il se fait un tort léger.

3° Son intelligence

Après avoir attenté à son corps, souillé son âme, l'alcoolique déprave ses facultés intellectives: il obscurcit son intelligence et anémie sa volonté.

L'intelligence! Rappelons-nous ce que nous avons dit dans la seconde partie de ce travail sur l'alcool poison intellectuel.

Après l'acte de l'intelligence vient celui de la volonté. Si la lumière elle-même n'éclaire plus, comment la vo-

lonté guiderait-elle? Au reste elle est abrutie cette volonté, elle n'a plus de ressort, elle ne sait plus vouloir; alors la nature sensitive reprend les rênes abandonnées. « C'est la bête qui domine l'ange. »

B. — DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LE PROCHAIN

Vous ai-je convaincu que l'intempérant ne peut remplir convenablement ses devoirs envers lui-même? Il ne peut davantage accomplir ses devoirs envers le prochain.

Le prochain, c'est la famille, c'est la société, c'est la race.

1° La famille

Qui donc a dit: « La famille est faite d'amour vif, d'affection franche et de mille et un souvenirs aussi purs que charmants et aussi charmants que purs. »

La famille se prépare par les fréquentations; elle se conserve par le maintien du lien conjugal; elle se perpétue par l'éducation des enfants. Et tout ceci suppose l'amour. Or l'alcool est un éteigneur d'amour.

a) *La fréquentation.* — « Pour que la fréquentation soit bonne, nous dit Mgr Roy, il faut qu'elle ait, comme point de départ, un choix sage et prudent, qu'elle soit bénie de Dieu, qu'elle se fasse sous le contrôle des parents, qu'elle ne se prolonge pas outre mesure et surtout qu'elle observe les lois de la décence chrétienne. » ¹

On le conçoit facilement, on ne peut espérer qu'un jeune homme dont les sens sont surexcités par la boisson, l'intelligence obscurcie par l'ivresse, la volonté amollie

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 176.

par le vin, on ne peut espérer, dis-je, que ce jeune homme entretienne une fréquentation vraiment chrétienne.

b) *Le lien conjugal.* — Et si la fréquentation n'est pas chrétienne comment le lien conjugal pourrait-il se maintenir ensuite ?

En se mariant, l'époux promet à son épouse le bonheur et la paix. Il s'engage, devant Dieu, à prendre soin de sa compagne. Hélas! le cœur de l'ivrogne est très tôt fermé à tout noble sentiment. Les vapeurs alcooliques assombrissent trop vite le ciel conjugal et tous ces solennels engagements sombrent les uns après les autres. L'épouse éplorée n'atteindra jamais le port du bonheur; souventes fois, elle n'aura pas même le pain nécessaire à sa subsistance; heureuse sera-t-elle encore, si son époux n'ose lever sur sa tête un bras qui, naguère, l'enlaçait dans une caresse lascive. On ne saurait trop le répéter: « Dans sa main vacillante, le buveur tient un verre où il boit le bonheur, les larmes, le sang, la vie même de sa femme. »

Et si cette épouse est elle-même une alcoolique?... Oh! alors c'est tour à tour la débauche, la honte, le concubinage, la misère, voire l'adultère. La fidélité conjugale n'est plus qu'un vain mot, l'unité du foyer est à jamais brisée. Selon le mot de Maxence: « La femme qui use du vin sans modération ferme la porte à toutes les vertus et l'ouvre à toutes les fautes. »¹

c) *L'enfant.* — La famille c'est encore l'enfant.

A celui qui vit les parents doivent procurer la subsistance et l'éducation.

« C'est sur les genoux de la mère, a dit un grand écrivain, que se forme ce qu'il y a de meilleur ici-bas: un honnête homme. » « L'éducation de l'enfant, déclarent les Pères du Premier Concile Plénier de Québec,

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 623.

c'est le grand devoir comme le grand honneur des parents. La nature aussi bien que la religion leur impose cette mission. »¹ D'autre part Mgr Dupanloup écrit : « Le père et la mère sont les premiers et immédiats coopérateurs de Dieu dans l'éducation de leurs enfants. C'est avec Dieu qu'ils s'emploient à cette tâche, avec Dieu qui leur laisse d'ailleurs toute la douceur et la gloire du travail... »²

Loin de seconder cette action divine, les parents, adonnés à la boisson, l'empêchent de s'exercer sur leur enfant. Ils deviennent pour lui des objets de scandale. Ils faussent chez lui la notion de l'amour. Tout cœur humain est un foyer d'amour, le cœur de l'enfant surtout, qui dès l'âge le plus tendre exprime déjà ses sentiments d'affection, sur ses lèvres roses, par des sourires si attirants. Plus tard cet amour est basé sur le respect de l'autorité et se manifeste par l'obéissance. Quelle autorité peuvent avoir des parents qui se chicanent continuellement ?

Les parents ivrognes donnent encore des exemples de désordre. Est-il foyer plus délabré que celui de l'intempérant ?

Enfin, dans un tel milieu et sous la conduite de tels parents, l'enfant reçoit une éducation alcoolique. Il apprendra à boire en voyant son père ou sa mère; il en prendra le goût en « égouttant » leurs verres.

Quant aux petits qui devront naître, ces générateurs ne transmettront qu'une vie anémiée. Ils auront une santé débile, une hérédité chargée qui les empêcheront peut-être eux-mêmes de se reproduire. Qu'on se rappelle les principes scientifiques exposés au chapitre de l'hérédité. (Voir page 28 et suivantes.)

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 633.

2. *Ibid.*, p. 634.

2° La société

Le prochain n'est pas seulement la famille, c'est encore la société envers laquelle l'intempérant est cent fois coupable.

Coupable envers la société en la privant de nouveaux membres, cet époux que la dive bouteille a définitivement séparé de son épouse.

Coupable envers la société, ce libertin qui ne sait plus devenir que père illégitime.

Coupable envers la société, ce générateur qu'un usage immodéré d'alcool condamne à une impuissance prématurée.

Coupable envers la société cette épouse qu'une absorption trop fréquente de « ponces » oblige à ne plus être mère qu'à demi. « N'est mère qu'à demi celle qui n'a pas nourri », disait Lacordaire.

Coupable envers la société, cette nourrice qui ne donne qu'un lait empoisonné: 8% de l'alcool qu'elle consomme passe dans son lait.

Coupable envers la société, ce médecin alcoolique — nouvel Hérode — qui par méchanceté volontaire, condescendance coupable ou négligence impardonnable, ne sait plus surveiller la naissance d'un nouvel être, pas plus qu'il ne sait, du reste, conserver la vie aux nombreux citoyens qui réclament ses soins.

Coupable envers la société, ce père dont la famille devient à charge aux autres à cause de ses libations trop fréquentes.

Coupable envers la société, cet avocat qui ruine ses clients pour ne les avoir défendus qu'à travers les fumées du vin.

Coupable envers la société, ce bourgeois qui, pour s'assurer un petit coup bi-quotidien, néglige de payer un épicier contraint bientôt de majorer ses prix, augmentant ainsi le coût de la vie.

Coupable envers la société, cet employé qui, pour mieux boire, vole son patron, le conduisant ainsi à une faillite inévitable.

Coupable envers la société, ce marin qui, après avoir perdu le contrôle de sa raison, perd le contrôle de son navire et cause ainsi la perte de tout un équipage. « L'ivrognerie est la cause certaine de la perte de 70% des navires anglais », publiait en 1896 un journal anglais. ¹

Coupable envers la société, ce mécanicien qui, sous l'influence d'une « brosse » mal cuvée, ne peut plus éviter collisions et tamponnements où les pertes de vie sont toujours nombreuses. « La statistique universelle des chemins de fer, écrit M. Prosper Lajoie, dans son ouvrage, *Alcoolisme et statistiques*, attribue aux excès de boisson 43%, presque la moitié, des accidents ou des catastrophes. »

Coupable envers la société, cet ouvrier qui boit trop pour donner la pleine mesure de sa capacité ou qui cause une grève par son indiscipline. Quelqu'un a pu dire justement: « Aussi, voit-on toujours les grévistes sortir, d'abord et surtout, des rangs d'ouvriers adonnés à l'alcool. » ²

Coupable envers la société, l'ivrogne qui trouble la paix sociale, nécessite l'existence des prisons et des cours de justice. Sur ce point, consultons, avec l'honorable juge Sir François Lemieux, les annales judiciaires et l'écrrou des prisons:

Sur 100 détenus pour assassinat,	53 alcooliques
» 100 » » outrages à la pudeur,	53 »
» 100 » » incendie,	57 »
» 100 » » vagabondage,	70 »
» 100 » » coups, blessures,	90 »

1. *Le Journal de Cork*, juin 1896.

2. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 192.

Sur 500 détenus, il y a donc 323 alcooliques, c'est-à-dire les deux-tiers. » ¹

Passons maintenant la frontière et rejoignons l'Hon. M. Everett, ministre des affaires étrangères à Washington; il nous dira: « L'alcool a imposé à mon pays, pendant dix ans, une dépense de \$600,000,000, il a détruit 300,000 individus, il a envoyé 100,000 enfants aux maisons des pauvres, il a fait enfermer dans les prisons et les pénitenciers 150,000 personnes, il a fait plus de 80,000 fous, il a causé 1,500 assassinats et 4,000 suicides, il a poussé à l'incendie et à la destruction de la propriété, par violence, pour plus de \$10,000,000; enfin, il a fait 200,000 veuves et au delà de 1,000,000 orphelins. » ²

Voilà les chiffres avec leur brutale éloquence.

3° La race

Le prochain, c'est la famille, c'est la société, c'est aussi la race.

Que l'individu ait des devoirs envers sa race, c'est une vérité sur laquelle votre patriotisme me dispense d'insister. Qu'il me suffise d'affirmer, avec les philosophes, que les premiers devoirs du patriote sont de travailler à la survivance de sa race et de la préserver des malédictions du ciel.

Or, selon le témoignage du Dr Legrain: « Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, est un peuple qui s'étiolle. Un peuple alcoolisé est un peuple en voie de disparaître. » ³

Supposons, d'autre part, que les individus intempérants deviennent assez nombreux pour être représentatifs d'une nation et pour la discréditer aux yeux de

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 217.

2. *Ibid.*, p. 218.

3. *L'Enseignement antialcoolique*, par LEGRAIN et PÉRÈS.

Dieu; en ce cas, ne croyez-vous pas qu'ils puissent provoquer sa ruine? L'individu possédant une âme immortelle peut ne pas être châtié de ses crimes sur cette terre; mais les nations n'ont pas d'âme, alors la justice exige qu'elles reçoivent, dès ici-bas, leur récompense ou leur châtement.

Plutarque et Montesquieu mettent en première ligne la sobriété parmi les causes de la grandeur d'un peuple; parmi les causes de sa ruine, ils placent au premier rang l'intempérance et la débauche. Rappelons-nous Balthazar et la chute de Babylone, et n'oublions jamais cette terrible prophétie d'Isaïe: « Malheur à vous qui... mettez votre force à mêler dans vos coupes des liqueurs enivrantes. C'est pourquoi, comme le chaume est dévoré par la flamme, ainsi ces hommes seront brûlés jusque dans leurs racines, et leur postérité se dissipera en poussière. »¹

C. — DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU

Incapable d'accomplir ses devoirs envers lui-même et envers le prochain, comment l'alcoolique pourrait-il remplir ses obligations envers Dieu? Il lui doit respect, amour, hommage; voyons quelle sera sa conduite.

1° Respect

Le blasphème est incontestablement le péché le plus opposé au respect de Dieu, puisqu'il est une attaque directe contre son auguste personne. Or le blasphème et l'alcool forment une alliance aussi tenace que monstrueuse.

Voyez ce malheureux ivrogne au comptoir d'une buvette. Une parole, un geste, un sourire, un rien l'irrite et le fait bondir. Ses lèvres s'entrouvrent pour laisser

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 323.

échapper une écume d'injures et de blasphèmes. « Il n'a plus aucune retenue, il ne respecte plus rien, le forcené dit tout ce que la passion lui inspire de plus injurieux et de plus outrageant contre la majesté divine. Le Christ, son calvaire, les manifestations les plus touchantes de sa bonté pour nous, la sainte Eucharistie, sa sainte Mère, tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré est traîné dans la boue et foulé aux pieds. »¹

Ce malheureux semble tombé sous la domination d'un être étranger qui se sert de lui comme d'un instrument trop docile pour exercer ses vengeances et maudire son Créateur et son Dieu.

C'est sans doute à la vue d'une scène de ce genre que Shakespeare s'écriait: « Esprit de vin, si je ne savais ton nom, je t'appellerais démon. » N'est-ce pas en effet un démon sorti de l'enfer que cet homme? Ne tient-il pas le langage de ce lieu maudit où tout n'est que pleurs et grincements de dents?

Mais on entend dire: « L'alcoolique n'est pas responsable de ses blasphèmes, il n'a plus sa raison. » Et je répons avec le P. Couet: « Il n'y a pas de doute possible; celui qui blasphème en état d'ivresse est coupable de péché, à moins qu'il ne s'agisse d'un accident ou d'une première ivresse. Mais l'habitué de l'alcool et celui dont le vin est mauvais et qui le sait, n'ont pas le droit de se dire et de se croire innocents. Ils ont agi en pleine connaissance de cause et de propos délibéré: ils ont voulu la cause, donc ils ont voulu l'effet, indirectement sans doute, mais dans le sens strictement théologique du mot... Ils savaient parfaitement qu'ils n'avaient pas le droit de s'enivrer, chose mauvaise en soi, et de plus péché grave; ils n'ignoraient pas non plus les excès de langage auxquels ils se livrent dans cet état d'ébriété. »²

1. *Premier Congrès de Tempérance*, p. 627.

2. *Ibid.*, p. 628.

2° Amour

Si le blasphème est opposé au respect de Dieu, l'impureté des mœurs est opposé à son amour dont il fausse l'objet et tarit la source.

L'alcoolisme est l'ennemi de la pureté des mœurs, nous établirons cet énoncé sur les textes de la sainte Écriture, sur les témoignages des écrivains sacrés et des auteurs profanes, puis enfin sur la raison.

a) *Sainte Écriture.* — Nous lisons au livre des *Proverbes*: « Le vin est une source de luxure » (*Prov.* xx, 1); dans l'*Ecclésiaste*: « Ne t'assieds jamais près de la femme d'un autre et ne t'accoude point à table avec elle, et ne dispute pas avec elle en buvant du vin, de peur que ton cœur ne se tourne vers elle et ne te fasse tomber dans la perte » (*Ecclé.*, ix, 12-13). Saint Paul nous avertit: « Ne vous enivrez pas par le vin car la luxure est dans le vin » (*Eph.* v, 18).

b) *Écrivains sacrés.* — Écoutons maintenant les écrivains sacrés. Saint Augustin affirme: « La chasteté a souvent fait naufrage dans le vin; beaucoup dans l'ivresse se sont laissé séduire. »¹

Saint Jérôme fait les déclarations suivantes: « Ni les feux de l'Etna, ni le Vézuve, etc., ne sont brûlés d'ardeurs aussi grandes que le sang d'un jeune homme gorgé de vin... Le vin et la jeunesse sont un double foyer de volupté; pourquoi jeter de l'huile sur la flamme? Pourquoi joindre à un corps déjà brûlant un foyer enflammé? Le vin est un foyer de chaleur et porte l'homme aux mauvais plaisirs. »

Saint Thomas d'Aquin n'hésite pas à dire: « Le vin chauffe le sang et réveille la luxure. » Enfin saint

1. On trouvera cette opinion et les suivantes dans *Premier Congrès de Tempérance*, pp. 622-623.

Bernard écrit: « Le vin fait croître la luxure, il l'excite, il la nourrit. La bonne chère et la boisson activent la luxure. »

c) *Auteurs profanes.* — Prêtons l'oreille aux auteurs profanes. Le premier aveu est de Sénèque: « La luxure, dit-il, est bien plus grande après qu'on a pris du vin. Le luxurieux, alors, accorde à ses convoitises et à ses désirs tout ce qu'ils demandent. »

Valère Maxence déclare: « L'usage du vin était autrefois inconnu aux femmes romaines, afin qu'elles ne fussent pas portées par son influence à faire quelque chose d'inconvenant. »

d) *La raison.* — Puis l'argument de la raison.

Le corps a des désirs contraires à ceux de l'esprit. Saint Paul exposait cette vérité en ces termes: « Je sens dans mes membres une autre loi qui combat la loi de mon esprit. » D'où il résulte que si la raison n'intervient pas, notre nature déchue nous fera négliger l'esprit pour le corps. Or, l'alcool obscurcit la raison, lui enlève son empire, son contrôle, la rend presque impuissante; de plus il donne aux passions un surcroît de force. Il affaiblit l'esprit en excitant la chair. Rien d'étonnant si l'ivrogne s'adonne au vice impur. Par ailleurs l'expérience nous démontre que les libertins recourent souvent à l'alcool comme moyen de séduction.

Oui, l'alcoolisme est bien l'ennemi des bonnes mœurs.

3° Hommage

En plus du respect et de l'amour la créature doit à son Créateur l'hommage de sa foi.

« Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement. »

Hélas! ce précepte divin est souvent profané par l'intempérant. Le samedi est veille du dimanche et c'est aussi jour de paye, ce qui veut dire pour plusieurs « jour de dérangement ». Après avoir « fêtaillé » toute la soirée, le buveur regagne son logis, qu'il ne pourra quitter pour l'heure de la messe.

Une autre fois, ce malheureux se lèvera assez tôt, mais il aura « gardé » un petit coup. En se rendant à l'église, il rencontrera des amis. La tentation naîtra, la traite s'imposera, ensemble, ils rebrousseront chemin et l'office divin sera manqué.

Ah! il suffit d'avoir vu une seule de ces scènes de tentation, il suffit d'avoir suivi une fois ce drame trop fréquent pour en garder longtemps le pénible souvenir. Voyez cet adulte au visage flétri et rubicond, où le sang coule à fleur de peau, aux yeux injectés de rouge. Il s'approche d'un jeune homme qui s'appête à entrer à l'église. Il lui fait sentir son haleine vineuse pour le mieux tenter... puis il l'entraîne chez lui, le fait boire... Le soir, peut-être à l'heure des vêpres, il le ramènera sur la place publique demi-ivre. De leurs lèvres qui auraient dû prier le Seigneur, tout le jour, ne sortiront que des paroles indécentes ou blasphématoires. Au manquement de la messe se sera ajouté le scandale. Dieu que c'est triste!... Et voilà de tes coups, maudit alcool!

RÉSUMÉ — CONCLUSION

Maudit alcool!... Quand je constate que tu ruines tout: cœur, esprit, volonté; quand je considère que tu flétris tout: bonheur, amour, espérance; quand je vois que tu immoles tout: l'individu, le père, la famille, la nation, je ne puis réprimer cette malédiction qui monte de mon cœur!

Comment! tu empoisonnerais mon corps; tu l'exposerais à toutes les maladies, tu le conduirais prématurément au tombeau, tu le tuerais parfois directement, et je n'aurais pas le droit de te maudire?

Comment! tu empoisonnerais mon intelligence; tu voilerais son regard, tu ferais de mes enfants des idiots, et je n'aurais pas le droit de te maudire?

Comment! tu empoisonnerais mon âme; tu la souillerais par le péché, tu la rendrais coupable envers ma famille, envers la société, envers la race; tu la ferais blasphémer Dieu, violer le précepte dominical, se vautrer dans toutes sortes de turpitudes et je n'aurais pas le droit de te maudire?

Jamais, non jamais, tu ne pénétreras dans mes veines! je veux garder mon sang pur et le transmettre pur. Je veux conserver mon intelligence telle que Dieu me l'a faite et ne pas altérer celle que sa divine Providence voudra bien donner à mes descendants. Je veux rester en mesure de remplir mes devoirs envers mon Créateur, envers mon prochain, envers moi-même. Ainsi, je me serai respecté, j'aurai sauvegardé ma famille, j'aurai servi mon Dieu et ma patrie!

O jeunesse de mon pays! fasse le ciel que ces résolutions soient tiennes!

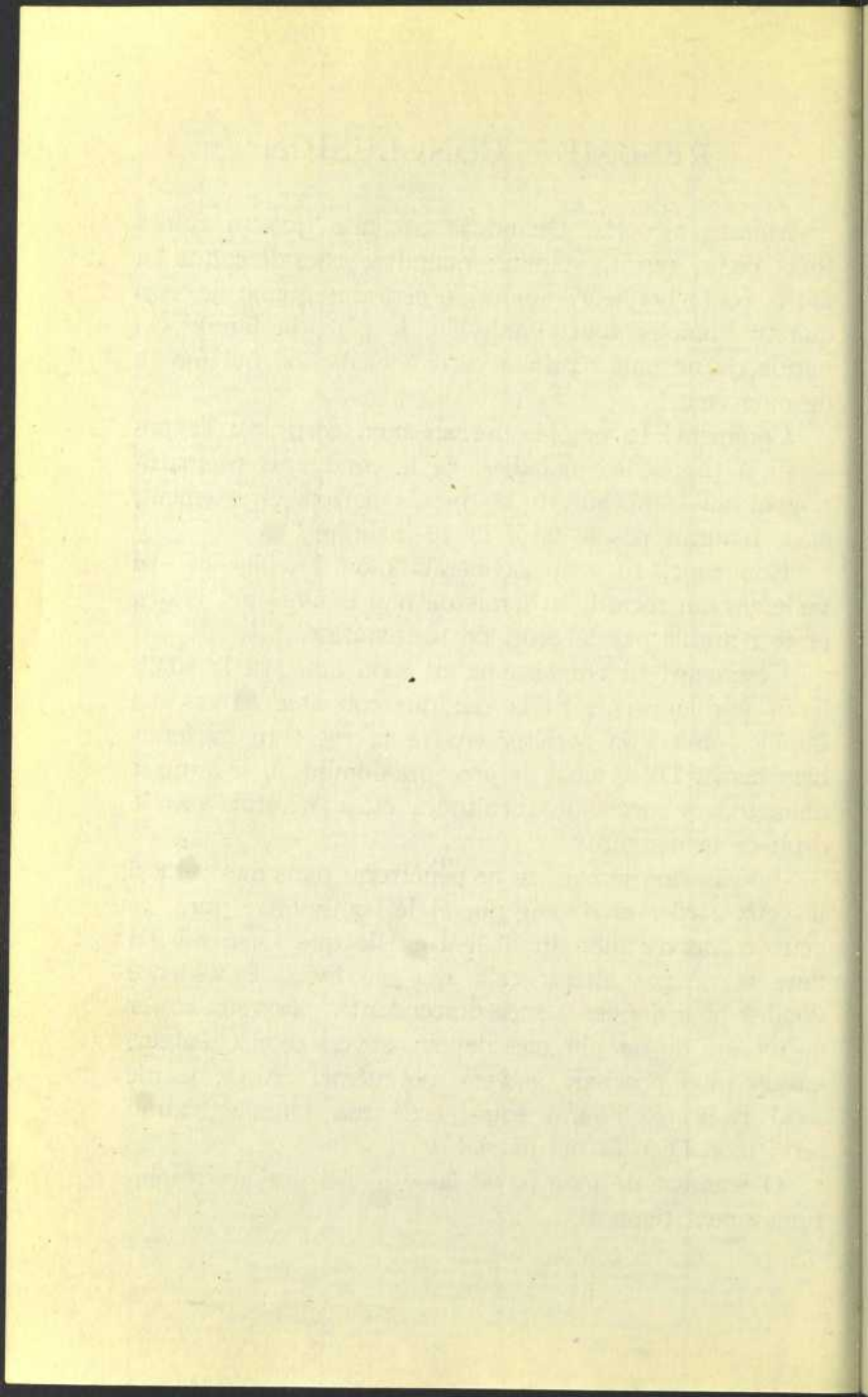


TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE: Aux jeunes gens!.....	1
Qu'est-ce que l'alcoolisme?.....	3

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I: L'ALCOOL EST UN POISON.....	5
1° Qu'est-ce qu'un poison?.....	5
2° Preuve chimique.....	6
3° Preuve clinique.....	7
CHAPITRE II: POISON EN TOUT ET TOUJOURS.....	9
1° La bière.....	9
2° Le cidre.....	9
3° Le brandy.....	10
4° Le gin.....	10
5° Le rhum.....	10
6° Le whisky.....	10
7° Le vin.....	11
CHAPITRE III: LES SIROPS CALMANTS.....	14
CHAPITRE IV: LES PRÉJUGÉS.....	16
1° L'alcool est un aliment.....	16
2° L'alcool est un apéritif.....	20
3° L'alcool est un digestif.....	21
4° L'alcool nourrit, soutient, fortifie!.....	21
5° L'alcool réchauffe!.....	21
6° L'alcool désaltère!.....	21

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I: L'ALCOOL ET LES CENTRES NERVEUX....	25
1° La physiologie.....	25
2° L'expérience.....	26
3° Le préjugé du stimulant.....	27

CHAPITRE II: L'ALCOOL ET L'HÉRÉDITÉ	28
1° Influences héréditaires	29
2° Au moment de la conception	33
3° Au cours de la gestation	33
CHAPITRE III: COMMENT ON S'ALCOOLISE	34
1° L'alcoolisme aigu	35
2° L'alcoolisme chronique	36
3° L'alcoolisme par la bière	39

TROISIÈME PARTIE

THÈSE: L'alcoolisme est un poison moral parce qu'il empêche l'homme d'accomplir ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même.

CHAPITRE I: DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LUI-MÊME	47
1° Son corps	47
2° Son âme	48
3° Son intelligence	49
CHAPITRE II: DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LE PRO-	
CHAIN	50
1° La famille	50
2° La société	53
3° La race	55
CHAPITRE III: DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU ..	56
1° Respect	56
2° Amour	58
3° Hommage	59
RÉSUMÉ. — CONCLUSION	61